Université Grenoble Alpes

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 14 mai 2020

ORDRE DU JOUR

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d’un élu pour siéger à la Commission d’attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l’année universitaire 2019-2020 jusqu’au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Président·e de séance			
Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil académique			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Florence CHARBONNIER	X		
Virgile CHASSAGNON	X		
Nicolas DOUAY	X		
Pascale HOFFMANN	X		
Thierry KLEIN			
Sophie LAMBERT-LACROIX			Jacky CUVEX-COMBAZ
Véronique MOLINARI	X		
Zineb SIMEU-ABAZI	X		
Nicolas TERZI	X		
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET	X		
Jennifer BUYCK	X		
Fanny COULOMB	X		
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Karine HERTZLER	X		
Souad HOUAMA	X		
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Richard MONVOISIN			Virginie ZAMPA
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Catherine BOLZE (T)			
En attente d'une suppléante			
Sylvie VIANNET (T)			
En attente d'une suppléante			
Marc FRUSTIE			
Didier PINEL			Sylvie MARTIN-MERCIER

Collège D : Étudiants			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Bartimée BOSSON (T)			
Elsa DURIEZ (S)			Loona MOURENAS
Joséphine BOURGEOIS (T)			
Antonin BECKER (S)	X		
Hanane BOURKHA (T)			
Thomas DAL BO (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Gregor DAVID (S)	X		
Martin COSTE-CLEMENT (T)			
Yasmine TOUHAMI (S)	X		
Noémie DUTILLEUL (T)	X		
Salaheddine MOKHTARI (S)			
Alexis FAYOLLE (T)	X		
Benjamin PELLIEUX ABRAM (S)			
Marie FERNANDEZ (T)			
Mathis MORIN (S)	X		
Sacha GOUILLET-VEUX (T)			Séverin CONSTANT-MARMILLON
Clara ARDOUIN (S)			

Collège D : Étudiants (suite)			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			
Nathan JAEGER (T)			Noémie DUTILLEUL
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)			
Loona MOURENAS (T)	X		
Ali BOUZIANE (S)			
Olivier OCCELLO (T)	X		
Juliette BODIN (S)			
Elise PAUCOD (T)			Alexis FAYOLLE
Diane IVALA-MENDOME (S)			
Hugo PREVOST (T)	X		
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)		X	
Emeline TRASBOT (S)			

Invités permanents			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique	X	
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Kévin SUTTON	Chargé de mission faisant fonction de Vice-Président Formation par intérim	X	
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales	X	
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Pierrick BEDOUCH	Vice-président Vie étudiante	X	
Martin OUDART	Vice-président Etudiant	X	
Marc ODDON	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé	X	
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences	X	
Jacky GHODBANE	Agent comptable		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué Formation	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Océane DA COSTA RODRIGUES	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEFI ou son adjointe	X	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe		X
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI	X	
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thierry PLACETTE ou son représentant	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
Lionel FILIPPI	Administrateur provisoire de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie		X
Yannick VALLEE	Administrateur provisoire de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Comlan FANTOGNON	Présentation des tarifs du CUEF	X	
Véronique BOUDAUD	Assistante en charge de l'organisation de la Commission Recherche	X	
Véronique JUDE	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
Florian DELMAS	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
Nicolas ROBERT	Présentation du DU Business Management option WFH	X	

Cette séance se déroule au moyen d’une visioconférence.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
   → Néant
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
   → Par Caroline BERTONECHE
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 14 avril 2020 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	7
Nombre de votants	39
Voix favorables	38
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020.

Cf. Annexe 1

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
   → Par Anne BROUZET
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Modification de la modalité d'évaluation de l'unité d'enseignement « santé, société, humanité » de PACES

Publication au Journal Officiel du 30 avril 2020 de l'arrêté du 14 avril 2020 permettant de déroger à l'organisation d'une épreuve rédactionnelle pour l'UE 7 « Santé, Société, Humanité ».

Cette dérogation transitoire pour l'année 2019-2020 est motivée par la mise en place des mesures de distanciation physique et des mesures barrières vis-à-vis du SARS-CoV-2, lors de l'organisation des épreuves.

L'équipe pédagogique, en concertation avec les étudiants délégués de la PACES, souhaite substituer à l'épreuve rédactionnelle une épreuve dématérialisée réalisée sur tablette numérique et constituée, au total, de 12 questions à réponses multiples portant sur les cycles 4 et 5 de l'UE 7 « Santé, Société, Humanité ». D'une durée de 20 minutes, cette épreuve sera constituée de 6 questions portant sur le cycle 4 et 6 questions portant sur le cycle 5.

Un courrier a été transmis à l'ensemble des étudiants concernés.

Modalité approuvée par le conseil de l'UFR de médecine du 11 mai et soumise à l'approbation de la CFVU du 14 mai 2020.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des UFR Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie

Yasmine TOUHAMI : Nous sommes favorables aux MCCC de Médecine, qui conviennent aux élus étudiants de l'UFR, ainsi qu'à celles de PACES, établies suite à un sondage réalisé auprès des étudiants.

Loona MOURENAS : Nous avons plusieurs réserves concernant les MCCC de Maïeutique. Les modalités d'examen nous paraissent assez floues, notamment la mention d'un « contrôle numérique », pas suffisamment précise. Nos craintes se sont confirmées aujourd'hui, avec la parution des plannings d'examens : pour les M1, il est indiqué qu'il y aura une épreuve rédactionnelle d'une heure et quinze minutes, à réaliser au moyen d'une application de traitement de texte. Ceci est contraire au Plan de continuité pédagogique (PCP) selon lequel les épreuves rédactionnelles doivent se dérouler sous la forme de devoirs maison, en respectant le délai de 24h. Il est également indiqué sur le planning que les étudiants seront surveillés par visioconférence, ce qui me semble également contraire à la position de l'université concernant la surveillance à distance, et peut être une source de stress pour les étudiants ; il s'agit d'une méthode intrusive pour leur intimité et qui nécessiterait une bonne connexion internet.

José LABARERE : Je pensais qu'il s'agirait d'un examen numérique sur tablette, comme nous avons l'habitude de le faire, et non d'un examen à réaliser sur traitement de texte. Je vais demander que les 24h de délai soient bien respectées, ou que l'épreuve soit réalisée sur tablette, et qu'il n'y ait pas de surveillance.

Kevin SUTTON : Je confirme qu'il n'y a absolument pas de télésurveillance au niveau de l'établissement.

Antonin BECKER : Pourriez-vous nous donner des précisions sur les modalités d'un examen numérique sur tablette ?

José LABARERE : En présentiel, les examens numériques de la plupart des formations de santé s'effectuent sur tablette. Depuis l'épidémie de COVID, les examens se déroulent à domicile ; si cela est possible, l'étudiant utilise son propre équipement informatique, sinon nous lui fournissons une tablette paramétrée dans le cadre d'une convention.

Antonin BECKER : Comment les étudiants ne disposant pas du matériel nécessaire ont-ils pu suivre la continuité pédagogique ?

José LABARERE : Nous avons sondé régulièrement les étudiants pour identifier ceux qui ne disposaient pas de l'équipement nécessaire aux examens. Par ailleurs, l'équipement n'est pas de même nature selon qu'il s'agit de réaliser un examen numérique ou de réviser un cours (moins exigeant du point de vue de la connexion). Depuis fin mars, j'anime chaque semaine une visioconférence avec les représentants des groupes de PACES, des années d'études et des pôles de formation intégrée hospitalo-universitaires, en présence des responsables de l'année et des responsables de la scolarité.

Yasmine TOUHAMI : Nous remercions l'UFR de Médecine pour la mise à disposition des tablettes et pour tout ce qui a été entrepris pour les étudiants rencontrant des problèmes de matériel – étudiants des formations de santé mais aussi d'autres composantes. A notre connaissance, il n'y a pas eu de problème.

- Délibérations -

Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)
→ Médecine et Pharmacie

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des UFR Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie sont soumises au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	7
Nombre de votants	40
Voix favorables	29
Voix défavorables	10
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des UFR Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie.

Cf. Annexe 2

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR LE

Gwenaël DELAVAL : Concernant la L2 commune avec Droit économie gestion, il est indiqué que « tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison ». On peut voir des « E-devoirs en ligne » et des « E-commentaires critiques », mais aussi un test grammatical en Approfondissement grammatical et traduction de la presse. Pourriez-vous préciser à quoi correspond ce test grammatical ?

Véronique JUDE : Dans « E-devoir », le « E » signifie « écrit » par contraste avec le « O » de « oral ». Excepté pour les QCM, il ne s'agit pas d'un examen en temps limité, et les étudiants disposent d'au moins 24h pour effectuer le travail demandé. Concernant le test grammatical, si vous faites référence à celui prévu au semestre 2 d'Espagnol, il est effectué sous la forme d'un oral. Il s'agit de soumettre aux étudiants un exercice à trous ou des phrases à traduire avec des points de grammaire bien ciblés.

Gwenaël DELAVAL : Ma question portait sur le semestre 4 pour lequel il n'est pas précisé s'il s'agit d'un oral ou d'un écrit.

Véronique JUDE : Il s'agit d'un oral, nous avons mal reporté la modalité entre LEA et DEGL.

Gwenaël DELAVAL : Pour le semestre 3, il est fait mention d'un « test grammatical, écrit ou oral ».

Véronique JUDE : Les enseignants définiront s'il s'agit d'un écrit ou d'un oral le moment venu, sans doute en fonction du nombre de candidats susceptibles de passer la session.

Gwenaël DELAVAL : Des étudiants de cette filière de L2 nous ont indiqué la mise en place de tests grammaticaux pour la première session, avec des modalités transmises dans un délai très court (une semaine voire quelques jours avant l'examen). Ces tests sont à effectuer en ligne dans un temps limité, mais ne correspondent pas vraiment à des questionnaires en ligne puisqu'il s'agit de corriger des erreurs grammaticales dans des phrases, avec des consignes très strictes de respect de la syntaxe pour pouvoir appliquer une correction automatique.

Véronique JUDE : Le délai de 15 jours minimum s'applique pour la transmission des modalités d'évaluations de tous les enseignements. Nous avons publié nos modalités de contrôle le 30 avril et les examens débutent lundi prochain. Je ne vois donc pas de quel enseignement il pourrait s'agir.

- Délibérations -

Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)
→ LE

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR LE sont soumises au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	7
Nombre de votants	40
Voix favorables	29
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR LE.

Cf. Annexe 2

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR SHS

Anne BROUZET indique que certaines MCCC de l'UFR SHS sont de nouveau soumises à l'approbation de la CFVU, suite à des modifications.

Antonin BECKER : Qu'est-ce qui justifie ces modifications ? Je pense que le fait de réduire la durée des questionnaires peut avoir des effets dramatiques, notamment si les étudiants ont une mauvaise connexion internet. Par ailleurs, je ne comprends pas la mise en place d'un écrit synchrone : le PCP prévoit un devoir maison avec délai de 24h, ou un questionnaire en ligne.

Florian DELMAS : Les collègues concernées par la réduction de durée m'ont indiqué que l'examen pouvait aisément s'effectuer en 30mn. L'écrit synchrone d'1h30 correspond bien à un QCM, sans nécessité de rédaction.

Noémie DUTILLEUL : Nous aimerions avoir des précisions sur la nature des examens dont la durée a été réduite. Concernant l'UE 2 de la L1 Psychologie, il s'agirait d'une question ouverte avec un temps de rédaction de 15mn, et de deux questions avec réponses courtes en 15mn. Pouvez-vous donner des précisions sur ces examens qui ne semblent pas respecter le PCP ?

Florian DELMAS : Il ne s'agit effectivement pas de questions à choix multiples, mais de questions qui appellent des réponses extrêmement courtes, c'est-à-dire d'une ligne ou deux. Il y a eu très peu de cours en Base bio, le questionnement portera donc sur une partie très réduite.

Antonin BECKER : De nombreux étudiants sont inquiets par rapport à la durée très courte de leurs examens. Pourrait-on trouver un compromis qui puisse arranger les étudiants ? Par ailleurs, je pense que nous n'avons pas la même notion de ce que peut être un questionnaire en ligne. Selon moi, un questionnaire en ligne ne doit pas comporter de question demandant rédaction.

Florian DELMAS : Je ne peux pas prendre d'engagement ferme compte tenu de l'échange que j'ai eu avec mes collègues, mais je peux leur faire part de l'inquiétude des étudiants. A la lecture du PCP, il était possible de comprendre que les questionnaires en ligne pouvaient comporter des questions appelant des réponses courtes.

Gwenaël DELAVAL : Les MCCC présentées par l'UFR SHS sont très précises, c'est pourquoi on peut remarquer que les questionnaires en ligne ne sont pas des QCM. Lorsqu'on nous a présenté les questionnaires en ligne dans le cadre de l'élaboration du PCP, il me semble que nous imaginions quasiment tous qu'il s'agirait de QCM. On constate finalement que la notion de questionnaire en ligne permet d'aller très loin. Je ne comprends pas bien la position des élus Interasso, qui ont fait introduire la notion de questionnaire en ligne, que l'on a alertés des dérives possibles, et qui continuent de voter en faveur de MCCC avec questionnaires en ligne alors que l'on constate bien les dérives – dérives qui existent aussi sans qu'on puisse les détecter lorsque les MCCC ne sont pas si précises.

Kevin SUTTON : Lorsque nous avons discuté du PCP, il avait été dit que les questionnaires en ligne correspondaient à des QCM ou à des questions avec réponses ouvertes courtes.

Caroline BERTONECHE : Les étudiants avec lesquels j'ai discuté sont tout à fait satisfaits des questionnaires comportant des réponses courtes.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il avait bien été précisé qu'il pouvait s'agir de QCM ou de questions à réponses courtes et ouvertes. Dans la majorité des cas, nous n'avons pas trouvé de dérives dans les MCCC.

- Délibérations -

Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)
→ SHS

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR SHS sont soumises au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	8
Nombre de votants	40
Voix favorables	29
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR SHS.

Cf. Annexe 2

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
   → Par Marc ODDON
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Compétences de la CFVU sur les frais de formation des diplômes d'établissement

La CFVU fixe désormais les frais de formation pour les diplômes d'établissement (article 49 des statuts de l'UGA) :

- Lors de la création de ces diplômes en CFVU (contenu pédagogique, soutenabilité,…)

Ou

- Si les tarifs sont modifiés d'une année sur l'autre

Deux annexes à la délibération :

- Le tableau des diplômes d'établissement concernés par une modification de leurs frais de formation continue **pour la rentrée 2020 (vote CFVU)**

- Pour mémoire, les frais de formation des autres diplômes qui restent en vigueur **jusqu'à la fin du contrat actuel (rentrée 2021)**

Compétences de la CFVU sur les frais de formation pour **les diplômes nationaux**

On distingue :

- les droits d'inscriptions définis annuellement par arrêté ministériel (LMD, diplômes d'état,…)
- les frais de formation

Ces frais de formations doivent faire l'objet d'un avis de la CFVU avant validation par le président de l'université sur la base de la délégation qui lui a été donnée par le CA.

Deux annexes à la délibération pour avis :

- Le tableau des diplômes nationaux concernés par une création/modification de leurs frais de formation continue **pour la rentrée 2020 (vote d'avis de la CFVU)**

- Pour mémoire, les frais de formation des autres diplômes qui restent en vigueur **jusqu'à la fin du contrat actuel (rentrée 2021)**

Principes de tarification

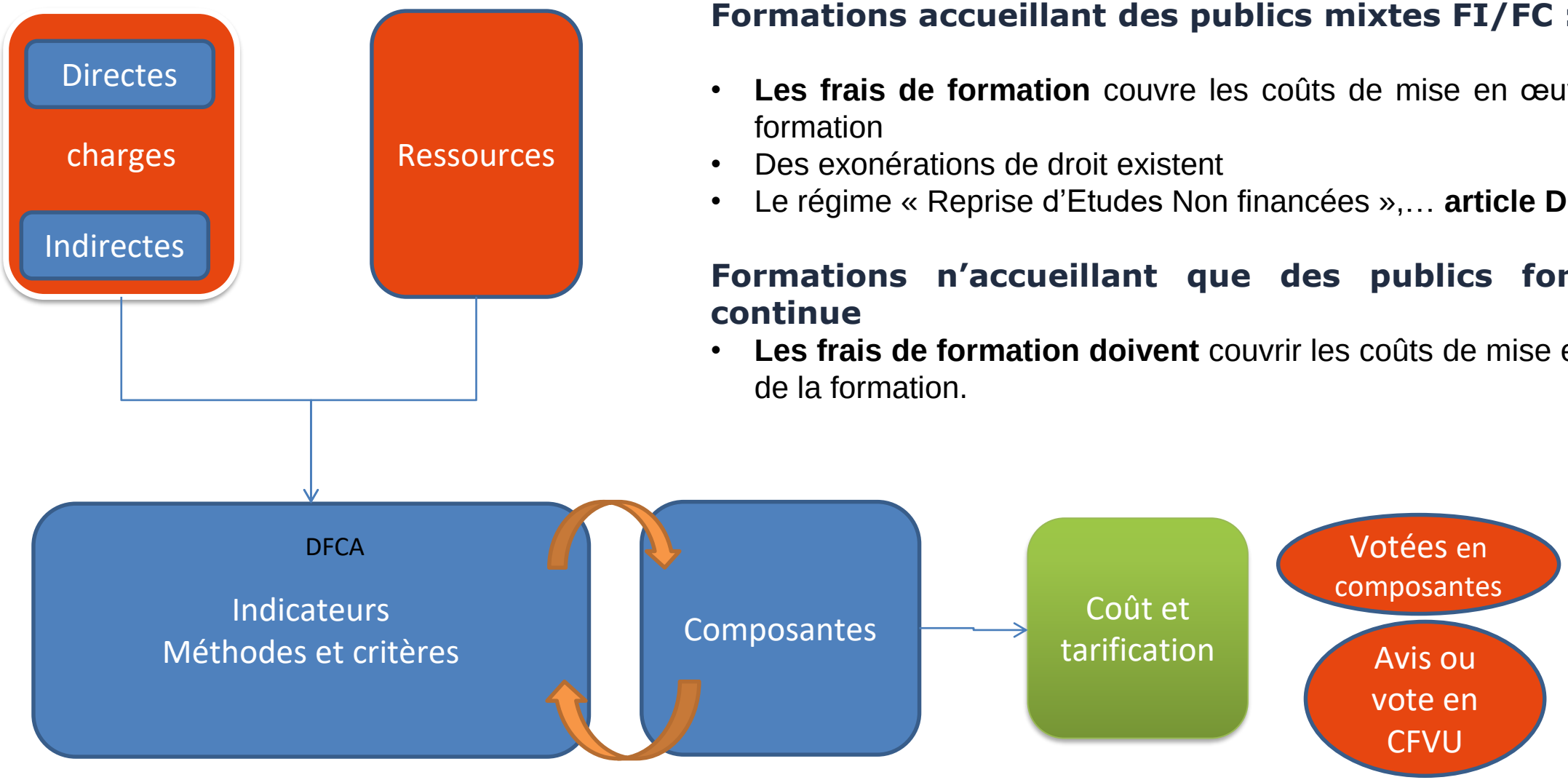

Formations accueillant des publics mixtes FI/FC :

- **Les frais de formation** couvre les coûts de mise en œuvre de la formation
- Des exonérations de droit existent
- Le régime « Reprise d'Etudes Non financées »,… **article D714-62**

Formations n'accueillant que des publics formation continue

- **Les frais de formation doivent** couvrir les coûts de mise en œuvre de la formation.

Principes de tarification public mixte FI/FC

(1) Prestations complémentaires :
Suivi administratif
Accompagnement
Mise à niveau…

(2) Politique générale d'exonération de l'établissement et/ou commission d'exonération

(3) Frais de gestion, qui peuvent varier entre composantes de l'université

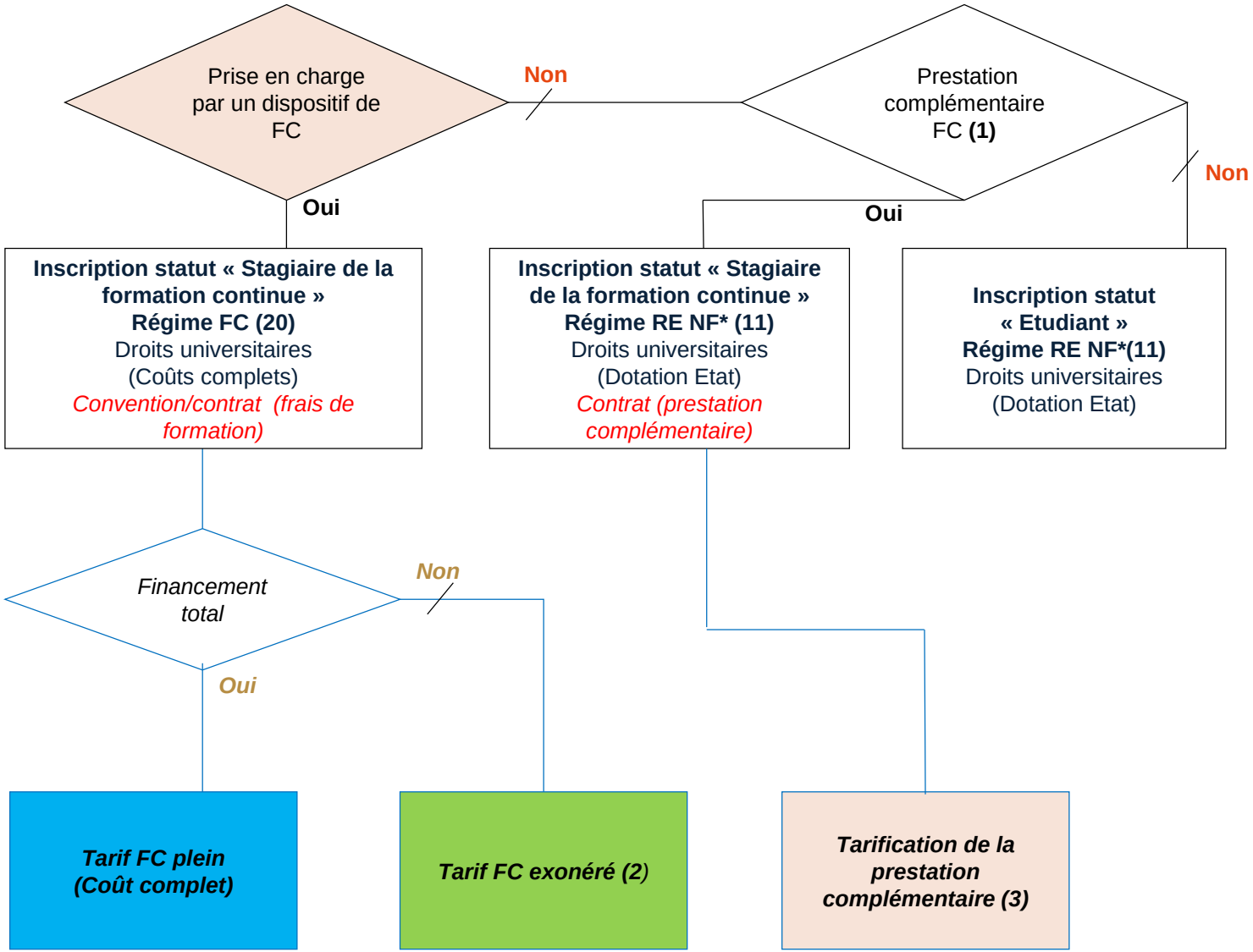

Importance d’un tarif fixé pour une même formation

1. Assurer clarté, lisibilité, et confiance quant aux prix affichés et au contenu de formation associé,
2. Assurer un affichage cohérent sur la plateforme de la CDC et le financement par le CPF
3. Tenir compte de l’association (coût-valeur-qualité) de la prestation universitaire,
4. Prendre conscience, en tant que personnels de l’université, du coût et de la valeur de l’effort financier porté par la collectivité pour assurer les actions de formation,
5. Indiquer clairement que la formation continue bénéficie de financements particuliers et dédiés

Ceci implique donc la nécessité d’une politique d’exonération :

- de droit pour certains publics et partenaires
- par commission d’exonération en fonction de critères ou d’arbres de décision définis

Exonérations possibles

Exonérations de droit :

Sur les formations mixtes étudiants/ FC (DUT, licence, licence professionnelle, master, diplôme d'ingénieur)

- tous les personnels de l'UGA sont exonérés automatiquement des frais de formation.

- lorsqu'il existe une prise en charge par un organisme public hors EPIC (Etat, Pôle emploi en tant qu'employeur ou en tant que financeur, établissements publics administratifs, collectivités territoriales et leurs EPCI, associations reconnues d'utilité publique), les frais de formation sont réduits de 50%.

Exonérations possibles

Exonération sur conditions de ressources :

L'UGA se dote d'une **commission d'exonération** relative aux publics relevant de la formation continue et compétente sur les frais de formation. Une commission est déjà compétente par ailleurs sur les exonérations de droits d'inscription.
Les composantes ou UFR peuvent également se doter d'une commission d'exonération qui leur est propre.

Le candidat peut bénéficier d'une exonération sur conditions de ressources lorsqu'il existe un reste à charge ou dans le cas d'un abandon de formation par un candidat pour un motif indépendant de sa volonté.

Les critères d'exonération reposent sur les conditions de ressources du demandeur et sont formalisés dans un arbre de décision clair et approuvé par la commission, ou, dans les cas plus particuliers, d'un avis individuel de cette même commission.

Vote des tarifs FC

Avis sur la tarification des diplômes nationaux :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Droit	EAD Master 2 SID Redoublement RENF	1600,00	Tarif plein
IUT Valence	DUT Gestion des entreprises et des administrations et année spéciale	9,15	Tarif horaire
IUT Valence	DUT Informatique	9,15	Tarif horaire
IUT Valence	DUT Reseaux et telecommunications	9,15	Tarif horaire
IUT Valence	DUT Techniques de commercialisation et année spéciale	9,15	Tarif horaire
IUT Valence	L3 Economie Gestion parcours Adjoint de direction de PME-PMI Alternance	12,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée RE	1575,00	Tarif plein
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée FC	4575,00	Tarif plein

Vote des tarifs FC

Vote sur la tarification des diplômes d'établissement :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Mecanique et techniques obstetricales	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Traumatologie viscerale	1560,00	Tarif plein
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A1)	245,70	Tarif plein
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A2)	245,70	Tarif plein

- Délibérations -

Approbation des tarifs de formation continue

Les tarifs de formation continue sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	7
Nombre de votants	40
Voix favorables	38
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs de formation continue.

Cf. Annexes 3

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
   → Par Comlan FANTOGNON
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Tarifs des cours à distance du CUEF

Suite à la fermeture de l'université en raison du Covid 19, le CUEF propose des nouveaux formats de cours à distance pour remplacer les cours en présentiel.

- Concernant les cours intensifs mensuels de français langue étrangère :
Format initial en présentiel : 80 heures/mois pour 840 euros. Tarif voté
Format à distance : 40 heures/mois pour 420 euros à compter du mois d'avril 2020. (tarif proratisé en fonction du nombre d'heures)

- Concernant la certification universitaire en français langue étrangère :
Format initial en présentiel : 96 heures pour 980 euros du 6 juillet au 31 juillet. Tarif voté
Format à distance : 79 heures pour 735 euros du 6 au 24 juillet. (tarif proratisé en fonction du nombre d'heures)

Ces tarifs doivent faire l’objet d’un vote en CFVU.
Conformément aux statuts de l’UGA, les tarifs des formations entrent dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée au Président de l'UGA par le conseil d'administration.

Yasmine TOUHAMI : Nous avons apprécié la volonté d'assurer la continuité pédagogique. En revanche, nous trouvons dommage de ne pas avoir pensé à réduire un peu les coûts, étant donné que les cours sont à distance.

Comlan FANTOGNON : Nous avons dû penser cette continuité pédagogique dans l'urgence. Si nous devons poursuivre les enseignements à distance l'année prochaine, nous recalculerons les tarifs pour les adapter aux formats des cours en ligne.

Gwenaël DELAVAL : Le travail qui est réalisé par le CUEF est en ce moment extrêmement compliqué, du fait de la singularité des cours qui y sont délivrés. On ne sait pas combien de temps le confinement va durer, ni combien de temps les frontières vont être fermées et les cours réalisés en distanciel. Est-ce que l'université a assuré au CUEF une certaine prise en charge, notamment au niveau du renouvellement des contrats des enseignants contractuels ? Quel engagement financier a été pris à ce sujet ?

Comlan FANTOGNON : Je remercie la présidence de l'université avec laquelle nous avons pu échanger au sujet de cette préoccupation dès qu'elle s'est présentée à nous. Le modèle du CUEF est en effet très particulier au sein de l'UGA, et il fallait prendre en compte cette situation de précarité d'une partie de nos collègues qui sont contractuels, mais aussi des autres enseignants. L'université nous accompagne pour soutenir nos collègues en cette période particulière, et nous les avons déjà informés du renouvellement de leurs CDD pour l'année à venir. Le CUEF reçoit un certain nombre de demandes pour poursuivre les cours en ligne. Certains partenaires, les américains notamment, renouent le contact avec le CUEF à la faveur des cours à distance. Même s'il y a des appréhensions concernant les dispositifs en ligne, nous réfléchissons de manière globale, en pensant notamment au retour aux cours en présentiel lorsque cela sera de nouveau possible, et à l'articulation des cours en ligne et en présentiel.

Gwenaël DELAVAL : Il me semble que le document mis à notre disposition sur Alfresco n'a pas été voté par le Conseil du CUEF.

Comlan FANTOGNON : Nous avons réuni le Conseil il y a quelques semaines, pour notamment présenter le plan de continuité pédagogique.

Gwenaël DELAVAL : Ces modifications de tarifs étaient-elles indiquées dans le plan de continuité pédagogique ?

Comlan FANTOGNON : Oui.

- Délibérations -

Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF

Les tarifs des cours à distance du CUEF sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	7
Nombre de votants	40
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	10

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs des cours à distance du CUEF.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
   → Par Nicolas ROBERT
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Création d'un DU
ciblant des étudiants internationaux

IUT de VALENCE

Un besoin : créer un semestre attractif sur le campus de Valence

L'enjeu de la réciprocité des accords d'échange de l'IUT

Nécessité d'offrir une formation attractive en anglais

Nécessité d'accueillir les étudiants étrangers avec une structure bienveillante

La première réponse

- Le DU International Tourism Management, « French Art de vivre in the Rhône Valley » (300h + stage) financé par l'IUT de VALENCE
- Seule formation de niveau VI totalement en anglais à Valence
- Une formation de Tourisme ouverte à tous offrant un diplôme, 30 ECTS et la possibilité d'un Bachelor complet en partenariat avec Karelia University (Joensuu, Finland)
- 2017-2019 : 3 promotions
- En 2019-2020 : une subvention de la Région AURA de 12000 €

DU FAV un bilan en demi teinte

- Effectifs en baisse : 16 étudiants 2017 dont 6 de Karelia, 9 en 2018 et 4 en 2019
- Les causes :
  - positionnement au semestre d'automne,
  - difficultés administratives,
  - publicité par des moyens non choisis et peu efficaces (StudyPortals)
  - Spécialité trop marquée tourisme
- Un inconvénient : coût élevé
- Mais une vraie expérience et des contacts à l'étranger qui commencent à porter du fruit

La nouvelle solution : DU FWH

- FWH : DU Management avec focus sur Food,Wine,Heritage
- Bases de départ solides : un réseau d'entreprises, un pool de lecturers, l'appui de l'IAE
- Positionnement en spring semester
- Contenu plus Management que Tourisme (cible plus large)
- Mutualisation avec la L3 de l'IAE pour plusieurs cours (économie d'échelle)
- Partenariat avec l'université du Monténegro (à l'initiative de Kotor et d'Erasmus +) & avec Karelia toujours effectif

Conclusion

- Une réponse adaptée aux besoins d'internationalisation de l'IUT et de l'IAE (Epas).
- UN DU plus flexible au coût partagé (avec l'IAE)
- Un DU mieux positionné sur l'année universitaire
- Un lien toujours valide avec la Région AURA
- Un lien avec les entreprises locales (Valrhôna, Cave de Tain, Chabran…)
- Des liens avec Karelia et Kotor.

Noémie DUTILLEUL : Nous sommes très intéressés par ce DU innovant.

Jennifer BUYCK : J'ai compris qu'il y avait un enjeu d'attractivité pour votre site, mais j'aimerais savoir quels sont les débouchés de ce DU pour les étudiants. Cette formation s'adressant aux étudiants étrangers, comment envisagez-vous la rentrée prochaine ?

Nicolas ROBERT : Ce DU correspond à un semestre, les débouchés sont donc modestes. Il permet de donner les bases du management pour gérer des entreprises, en particulier les offices du tourisme dans les pays étrangers. Les étudiants apprennent aussi à gérer l'oeno-tourisme (visite de vignobles, dégustation et conception de voyages). En effet, nous travaillons en partenariat avec l'Université du vin. La rentrée s'effectuera au mois de janvier, le contexte sera donc potentiellement plus favorable. Nous n'avons pour l'instant pas prévu d'option dématérialisée pour l'enseignement.

Laurence VIANES : Votre appartenance à l'UGA ne vous permet-elle pas de bénéficier du vivier d'étudiants étrangers ? En quoi le fait d'envoyer vos étudiants à l'étranger et d'accueillir les étudiants étrangers à Grenoble est-il un problème ?

Nicolas ROBERT : Si nous voulons avoir un minimum de rayonnement international, il faut avoir des étudiants étrangers à Valence. Il y en a, mais qui suivent des formations en français.

Jennifer BUYCK : Dans le contexte actuel, je vais voter contre la création de ce DU. Je trouve que nous sommes dans une situation assez schizophrénique : nous discutons des nouvelles modalités d'examens pour l'ensemble des formations existantes ; nous nous inquiétons des prochaines rentrées ; lors de la dernière séance, un DU concernant la respiration artificielle a été présenté… Je pense qu'il ne faut pas gaspiller notre énergie.

Nicolas ROBERT : Je pense qu'il est nécessaire d'avoir une vision à long terme. Il ne serait effectivement pas possible d'ouvrir ce DU en septembre, mais j'espère que les étudiants pourront venir en janvier.

Caroline BERTONECHE : Lors de la dernière séance, nous avons également approuvé la création d'un DU en Trail running.

Gwenaël DELAVAL : Je suis tout à fait d'accord avec Jennifer BUYCK. J'ai l'impression que la formation n'a pas été construite en fonction des débouchés ou du sens qu'elle pourrait avoir, mais en fonction de ce qui pourrait attirer les étudiants : les faire venir au printemps plutôt qu'à l'automne, organiser un séminaire… L'intitulé du diplôme comprend « wine » et « food », mais les modalités de contrôle des connaissances ne font référence au vin que dans le cadre du séminaire. N'avez-vous pas ajouté ce séminaire dans le but d'attirer des étudiants étrangers ?

Nicolas ROBERT : Nous travaillons pour les étudiants. Le but est de faire en sorte que les étudiants étrangers qui viennent à Valence soient bien. Pour cela, il faut qu'il y ait une formation en anglais. Nous créons cette formation aussi pour nos propres étudiants, car ces derniers ont du mal à partir à l'étranger en raison du manque de places à Valence. L'UGA grenobloise réserve beaucoup de ses places en DUETI aux étudiants grenoblois. En Cross cultural management, les exemples sont pris dans les entreprises du secteur viti-vinicole ; les cours de finance du tourisme sont pris dans le secteur du fooding et celui du vin, et sont dispensés par Karelia University dans le cadre d'accords Erasmus.

Kevin SUTTON : Le vin et la gastronomie permettent de décliner un certain nombre d'entrées thématiques proposées à Valence. Il y a également des liens avec des enseignants du Pradel, ce qui concourt à rendre visible la présence de l'UGA dans le territoire Drôme Ardèche, autour d'une thématique fédératrice et transversale d'enseignement.

- Délibérations -

Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

La suppression du DU International Tourism Management, French Art de Vivre in the Rhône Valley est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	8
Nombre de votants	40
Voix favorables	39
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la suppression du DU International Tourism Management, French Art de Vivre in the Rhône Valley.

La création du DU Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	8
Nombre de votants	40
Voix favorables	33
Voix défavorables	4
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du DU Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism.

Cf. Annexes 4

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
   → Par Marc ODDON, Caroline BERTONECHE
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

- Délibérations -

Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)

La création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	8
Nombre de votants	40
Voix favorables	39
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage.

Cf. Annexe 5

Candidats pour siéger au Conseil de perfectionnement de l’apprentissage

Membres à désigner	Candidats
1 élu des personnels de la CFVU pour un siège de titulaire	Jennifer BUYCK
1 élu des personnels de la CFVU pour un siège de suppléant	Jean BRETON
1 élu étudiant de la CFVU pour un siège de titulaire	Hugo PREVOST (Notre Université Commune)
1 élu étudiant de la CFVU pour un siège de suppléant	Benjamin PELLIEUX-ABRAM (Interasso)

- Délibérations -

Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)

Les candidatures pour les 2 sièges des personnels (1 titulaire et 1 suppléant) et pour les 2 sièges des étudiants (1 titulaire et 1 suppléant) sont soumises au vote : Jennifer BUYCK et son suppléant Jean BRETON, Hugo PREVOST et son suppléant Benjamin PELLIEUX-ABRAM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	8
Nombre de votants	40
Voix favorables	39
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Jennifer BUYCK et Hugo PREVOST en tant que membres titulaires du Conseil de perfectionnement de l'apprentissage, et Jean BRETON et Benjamin PELLIEUX-ABRAM en tant que leurs suppléants respectifs.

Cf. Annexe 5

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
   → Par Caroline BERTONECHE
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Candidats pour siéger à la Commission Vie étudiante

Membres à désigner	Candidats pour un siège de titulaire	Candidats pour un siège de suppléant
6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires + 3 sièges de suppléants)	Séverin CONSTANT-MARMILLON (Interasso) Yasmine TOUHAMI (Interasso) Nathanaël COURTOIS (Interasso – élu CA)	Sacha GOUILLET-VEUX (Interasso) Clélia MOREAU (Interasso – élue CA) Bartimée BOSSON (Interasso)
	Emmy MARC (Notre Université Commune)	Charlène DELACOUR (Notre Université Commune)
1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du CED	Vincent FAGNON (Commission Recherche)	
1 élu des personnels de la CFVU	Cédric LAURENT	
1 élu des personnels du CA		

- Délibérations -

Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA)

Les candidatures pour les 3 sièges de titulaires des étudiants sont soumises au vote : Séverin CONSTANT-MARMILLON, Yasmine TOUHAMI, Nathanaël COURTOIS, Emmy MARC.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	8
Nombre de votants	38
Voix en faveur de Séverin CONSTANT-MARMILLON	17
Voix en faveur de Yasmine TOUHAMI	25
Voix en faveur de Nathanaël COURTOIS	26
Voix en faveur d'Emmy MARC	12
Abstentions ou refus de prendre part au vote	34

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité de ses membres présents et représentés, Nathanaël COURTOIS, Yasmine TOUHAMI et Séverin CONSTANT-MARMILLON pour siéger à la Commission Vie Étudiante en tant que titulaires.

Cf. Annexe 6

Candidats pour siéger à la Commission Vie étudiante

Membres à désigner	Candidats pour un siège de titulaire	Candidats pour un siège de suppléant
6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires + 3 sièges de suppléants)	(Désigné par la CFVU : Nathanaël COURTOIS)	Sacha GOUILLET-VEUX (Interasso)
	(Désignée par la CFVU : Yasmine TOUHAMI)	Bartimée BOSSON (Interasso)
	(Désigné par la CFVU : Séverin CONSTANT-MARMILLON)	Charlène DELACOUR (Notre Université Commune)
1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du CED	Vincent FAGNON (Commission Recherche)	
1 élu des personnels de la CFVU	Cédric LAURENT	
1 élu des personnels du CA		

- Délibérations -

Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA)

Les candidatures pour les 3 sièges de suppléants des étudiants, le siège de doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du CED, et le siège des personnels de la CFVU sont soumises au vote : Sacha GOUILLET-VEUX, Bartimée BOSSON, Charlène DELACOUR, Vincent FAGNON, Cédric LAURENT.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	8
Nombre de votants	38
Voix favorables	32
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Sacha GOUILLET-VEUX, Bartimée BOSSON et Charlène DELACOUR en tant que membres suppléants de la Commission Vie Étudiante, ainsi que la désignation de Vincent FAGNON et Cédric LAURENT en tant que membres de la Commission Vie Étudiante.

Cf. Annexe 6

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
   → Par Caroline BERTONECHE
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
11. **Questions diverses**

Candidats pour siéger à la Commission d’attribution des marchés

Membre à désigner	Candidats
1 élu de la CFVU	Alexis FAYOLLE

- Délibérations -

Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés

La candidature d'Alexis FAYOLLE pour siéger à la Commission d'attribution des marchés est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	9
Nombre de votants	38
Voix favorables	32
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Alexis FAYOLLE en tant que membre de la Commission d'attribution des marchés.

Cf. Annexe 7

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020**
3. **Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
4. **Approbation des tarifs de formation continue**
5. **Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF**
6. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
7. **Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)**
8. **Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA**
9. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés**
10. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020**
    → Par Kevin SUTTON
11. **Questions diverses**

Demande de prolongation de la l'année universitaire 2019-2020

En raison de la crise sanitaire, les étudiants de M2, de Lpro, de 3ème cycle court de pharmacie et de certains DU, ont rencontré des difficultés pour réaliser leur temps de stage.

Si, pour certaines filières, l'adaptation des activités en télétravail a permis d'acquérir une expérience de substitution, pour d'autres, notamment celles associant la délivrance d'un titre en parallèle à la diplomation, le temps présentiel est irremplaçable.

Voter une date de fin d'année universitaire au 31/12/2020 pour ces années diplômantes et les DU avec stage permet de prolonger l'inscription administrative en cours et donc de faire courir les conventions de stage jusqu'au terme de l'année civile. Cela permettra aux étudiants d'accomplir ce temps de première expérience fondamentale en vue de leur insertion professionnelle, sans paiement de droits d'inscription supplémentaire.

Jennifer BUYCK : Qu'est-il prévu pour les étudiants qui ne valideraient pas leur année en décembre ?

Kevin SUTTON : Les semestres ne sont pas compensables. Si le premier semestre n'est pas validé, l'étudiant devra se réinscrire. Si le deuxième semestre n'est pas validé, une nouvelle inscription est nécessaire pour repasser les UE manquantes. Ce dispositif prévoit la tenue de plusieurs jurys au cours de l'automne, ce qui permet de s'adapter aux différentes situations des étudiants.

Laurence VIANES : Des élus du CA ont indiqué que le M1 Psychologie était également concerné par cette prolongation.

Kevin SUTTON : Les étudiants de M1 étant en cours de cycle, ils s'inscriront en M2. Le M2 débutant en septembre, ils seront toujours dans le cadre d'une inscription universitaire.

Virginie ZAMPA : Pour les années en cours de cycle, telles que le M1, que fait-on si un étudiant n'a pas pu faire son stage court ? Est-il possible de neutraliser l'UE pour un seul étudiant d'une promotion ? Ou doit-on la neutraliser pour l'ensemble de la promotion ?

Kevin SUTTON : Il faut distinguer la possibilité de faire le stage – qui est une possibilité individuelle, de la façon dont on prend en compte le stage dans le processus de validation du diplôme. Dans ce cas, le plus simple est de prévoir un travail de substitution pour l'étudiant qui ne peut pas faire de stage, travail lui demandant une réflexion sur les enjeux autour des compétences qu'il aurait pu acquérir avec ce stage.

Virginie ZAMPA : Est-il impossible de neutraliser l'UE pour un seul étudiant, même en cas de force majeure tel que le fait de ne pas avoir d'ordinateur ?

Jean-François REDON : Le PCP prévoit un dispositif pour les étudiants qui n'ont pas d'ordinateur.

Virginie ZAMPA : Ce dispositif n'est encore en place. Une de mes étudiantes n'a pas d'ordinateur, ne peut donc pas rédiger ni faire son stage ; et après son stage, elle partira travailler.

Jean-François REDON : On peut potentiellement prévoir une épreuve de substitution. Il faudrait étudier précisément sa situation.

Virginie ZAMPA : Il paraît difficile de faire un travail de substitution sans ordinateur : impossibilité de faire des recherches sur internet, de rédiger…

Kevin SUTTON : Cette situation individuelle est particulière, avec un problème numérique. Il revient au jury de prendre en compte cette situation.

Virginie ZAMPA : Est-ce que le jury a le droit de neutraliser l'UE pour certains étudiants ?

Jean-François REDON : La première démarche à envisager est celle du travail de substitution prévue par le PCP. Cette dernière peut être traitée en temps décalé. Par ailleurs, au regard des situations individuelles, le jury a toujours la possibilité d'apporter d'autres solutions.

Kevin SUTTON : Il faut tout d'abord privilégier l'épreuve de substitution ; les situations individuelles particulières sont, le cas échéant, soumises à l'appréciation du jury du diplôme.

Jean BRETON : Il me semble que des collègues de Polytech étaient intéressés par cette prolongation de l'année universitaire.

Kevin SUTTON : La gestion des inscriptions administratives de Polytech relève du CA de Grenoble INP.

- Délibérations -

Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020

La prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020 est soumise à l'avis de la CFVU.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	11
Nombre de votants	38
Voix favorables	38
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents et représentés concernant la prolongation de l'année universitaire 2019-2020 jusqu'au 31 décembre 2020.

1. Informations de la Présidente du Conseil Académique
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 avril 2020
3. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)
4. Approbation des tarifs de formation continue
5. Approbation des tarifs des cours à distance du CUEF
6. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés
7. Approbation de la création d'un Conseil de perfectionnement de l'apprentissage et désignation de ses membres : 2 élus des personnels (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant) et 2 élus étudiants (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)
8. Désignation des membres de la Commission Vie Étudiante : 6 élus étudiants de la CFVU ou du CA (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants), 1 élu doctorant de la Commission Recherche ou du Conseil du Collège des études doctorales, 1 élu des personnels de la CFVU et 1 élu des personnels du CA
9. Désignation d’un élu pour siéger à la Commission d’attribution des marchés
10. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l’année universitaire 2019-2020 jusqu’au 31 décembre 2020
11. Questions diverses

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Comment la rentrée va-t-elle se passer ? L'université a-t-elle engagé un travail à ce sujet suite aux annonces ministérielles ? Je pense qu'il faudrait que la CFVU se positionne sur cette question.

Kevin SUTTON : Nous travaillons bien sûr sur l'organisation de la rentrée prochaine. Il est néanmoins important de ne pas se précipiter : nous sommes au début de la phase de déconfinement, et nous constatons que les décisions et dispositions du ministère se succèdent, en se contredisant parfois. Au niveau de l'équipe de la Présidence, nous considérons que nous serons en mesure de faire des arbitrages à partir du début du mois de juin, c'est-à-dire suite aux annonces gouvernementales au regard du premier bilan du déconfinement. Pour prévoir la rentrée, nous devons être capables d'avoir une approche systémique, et avoir connaissance des contraintes pour faire ensuite des choix.

Jennifer BUYCK : Concernant la nouvelle offre de formation, est-ce que le calendrier est maintenu avec un décalage d'un mois ?

Kevin SUTTON : Nous sommes en train de finaliser le dépôt de la partie haute. Concernant la partie basse, c'est-à-dire les maquettes, le cadrage n'est pas encore finalisé et sera présenté à la CFVU fin juin. Il sera donc transmis aux composantes avant l'interruption pédagogique d'été, et le travail se déroulera essentiellement en automne. Nous n'avons pas encore pu finaliser le calendrier car nous n'avons pas connaissance de la date de retour d'accréditation de la DGESIP.

La séance est levée à 19h40.

Annexes

1 – RD du 14 avril 2020
2 – Tableau récapitulatif des MCCC
3a – Modifications des tarifs FC des diplômes établissement
3b – Modifications des tarifs FC des diplômes nationaux
3c – Tarifs FC inchangés
4a – Création DU Business Management option WFH
4b – RDE
4c – MCC
4d – Annexe financière
5 – Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6 – Commission Vie Étudiante
7 – Commission d’attribution des marchés

ANNEXE 1

Le relevé de décisions de la CFVU du 14 avril 2020 est disponible sur le site intranet

ANNEXE 2

SUIVI DES NOUVELLES MODALITES D'EVALUATION						
COMPOSANTE	**TYPE DIPLÔME (L, LPRO, M)**	**INTITULE DE LA FORMATION**	**commentaire réglementation**	**Contrôleur**	**Date de dépôt sur Alfresco**	**Passage en conseil d'UFR**
Médecine - Pharmacie	Formations de santé	PACES		V. BOURDIC	11/05/2020	11/05/2020
		2ème année de Médecine 3ème année de Médecine	Nouveau passage de la 2e année de Médecine : UE STReSS : suppression de la validation par l'assiduité à la formatio pratique et théorique.			
		2e, 3e, 4e, 5e année de Maïeutique				
	MASTERS	M1 IS DC Santé, M1 IS DC précoce santé, M1 IS MTS M2 IS Radioprotection	M2 Radioprotection : toute la promotion est en stage excepté une étudiante dont le tuteur est en chômage technique et donc en attente - à défaut un travail bibliographique lui sera demandé.			
LE	Licences	**LEA Grenoble** (19 tableaux MCCC) : L0 (débutant) : Débutant Allemand/ Débutant Arabe/ Débutant Chinois/ Débutant Japonais/ Débutant Russe **L1 L2 L3** : DEGL Anglais Allemand/ DEGL Anglais Arabe/DEGL Anglais Chinois /DEGL Anglais Italien/DEGL Anglais Japonais/DEGL Anglais Russe/DEGL Anglais Espagnol **L1 L2 L3** : Anglais Allemand/ Anglais Arabe/ Anglais Chinois /Anglais Espagnol/ Anglais Italien/ Anglais Japonais/Anglais Russe/ **LEA Valence L1 L2 L3** (4 tableaux MCCC) : EGL Anglais Allemand/ EGL Anglais Espagnol Anglais Allemand/ Anglais Espagnol	MCCC 2ème session La phrase suivante a été ajoutée en commentaire *: "Tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison"* .	M. RUSTAT	12/05/2020	11/05/2020
	Licences	**LLCER L1-L2-L3** **Allemand**, / **Anglais** (Grenoble / Valence) / **Anglais** (double licence) / **Allemand-Espagnol-Italien-Russe** (double licence) / **Espagnol** / **Italien** / **Russe** **LLCER Débutant** **Allemand**/ **Russe**	MCCC 2ème session La phrase suivante a été ajoutée en commentaire *: "Tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison"* .	M. RUSTAT	12/05/2020	
	LPro	LP Métiers du commerce international	MCCC 2ème session La phrase suivante a été ajoutée en commentaire *: "Tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison"* .	L.FREYCHET	12/05/2020	

	MASTERS	**Langues Etrangères Appliquées (M1/M2)** parcours Coopération internationale et communication multilingue / Négociateur trilingue en commerce international /Traduction spécialisée multilingue	MCCC 2ème session La phrase suivante a été ajoutée en commentaire *: "Tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison"* .	L.FREYCHET	12/05/2020	
	MASTERS	**Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales** Anglais-Allemand (M1) / Etudes anglophones (M1/M2) / Etudes germaniques (M1/M2) / Etudes hispaniques (M1/M2)/ Etudes russes (M1/M2) / Etudes italiennes-Etudes françaises (M2)	MCCC 2ème session La phrase suivante a été ajoutée en commentaire *: "Tout E-devoir ou Ecrit sans indication de durée mentionnée correspond à un devoir maison"* .	L.FREYCHET	12/05/2020	
SHS	LICENCE	L1 Psychologie L2 Psychologie	Semestre 2 : modification évaluations session initiale et 2nde chance UE 2 psychologie sociale 1 et base bio : questionnaires en ligne de 30' au lieu d'1h UE 3 Psychologie de spécialisation : QCM 1h15 au lieu de 1h30 Semestre 2 : modification évaluations 1ère session : EC Introduction à la clinique de la santé : la durée du QCM prévue initialement pour 1h passe à 30' 1ère et 2ème session : UE Psychologie différentielle et psychométrie : l'ET devient un écrit synchrone d'1h30	V. BOURDIC	13/05/2020	

ANNEXES 3

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2020

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Medecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	Tarif plein	Modification/Création	Formation non ouverte en 2019-2020
Medecine	DIU Mecanique et techniques obstetricales	1500,00	Tarif plein	Modification/Création	Harmonisation des tarifs avec universités DIU. Tarif antérieur : 1140 €.
Medecine	DIU Traumatologie viscerale	1560,00	Tarif plein	Modification/Création	Harmonisation des tarifs avec universités DIU. Tarif antérieur : 1320 €.
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A1)	245,70	Tarif plein	Modification/Création	Tarif antérieur : 234 €
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A2)	245,70	Tarif plein	Modification/Création	Tarif antérieur : 234 €

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2020

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Droit	EAD Master 2 SID Redoublement RENF	1600,00	Tarif plein	Modification/Création	Ancien tarif : 1000 €
IUT Valence	DUT Gestion des entreprises et des administrations et année spéciale	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	L'ancien tarif, à hauteur de 4€, intégrait déjà une exonération. Ce nouvel affichage permet l'harmonisation avec les autres IUT.
IUT Valence	DUT Informatique	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	L'ancien tarif, à hauteur de 4€, intégrait déjà une exonération. Ce nouvel affichage permet l'harmonisation avec les autres IUT.
IUT Valence	DUT Reseaux et telecommunications	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	L'ancien tarif, à hauteur de 4€, intégrait déjà une exonération. Ce nouvel affichage permet l'harmonisation avec les autres IUT.
IUT Valence	DUT Techniques de commercialisation et année spéciale	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	L'ancien tarif, à hauteur de 4€, intégrait déjà une exonération. Ce nouvel affichage permet l'harmonisation avec les autres IUT.
IUT Valence	L3 Economie Gestion parcours Adjoint de direction de PME-PMI Alternance	12,00	Tarif horaire	Modification/Création	Ouverture rentrée 2020.
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée RE	1575,00	Tarif plein	Modification/Création	L'ancien tarif, 1500 €, avait été voté avant que celui-ci ne soit validé par la coordination régionale.
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée FC	4575,00	Tarif plein	Modification/Création	L'ancien tarif, 4500 €, avait été voté avant que celui-ci ne soit validé par la coordination régionale.

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2020

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
ARSH	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
ARSH	DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques FC	12,00	Tarif horaire
ARSH	DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques RENF	12,00	Tarif horaire
ARSH	DU Guide conferencier des musees et des monuments historiques FC	12,50	Tarif horaire
ARSH	DU Guide conferencier des musees et des monuments historiques RENF	12,50	Tarif horaire
ARSH	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
ARSH	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire
ARSH	Master 2 professionnel	16,00	Tarif horaire
ARSH	DU PhiloPolis : Pratiques du dialogue philosophique dans la cité	1600,00	Tarif plein
Chimie-Bio	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Chimie-Bio	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle GAP	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Industries agroalimentaires	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle Productions animales TPP	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Licence professionnelle ECPA	18,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 Biologie et techniques de commercialisation	19,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	Master 2 Chimie et techniques de commercialisation	19,00	Tarif horaire
Chimie-Bio	DU Universite-Entreprise FC	500,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Botanique et Ecologie Alpine du Briançonnais	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU BioTechCo Grenoble au Liban	1500,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - Formation continue en FLE (€/semaine)	260,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - FLE Intensif 3 semaines	630,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - FLE Intensif 4 semaines	840,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
CUEF	CUEF - Formation initiale à l'enseignement du FLE	980,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - DU d'études françaises	1860,00	Tarif plein
CUEF	CUEF - Diplome supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE	1950,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate	10,00	Tarif horaire
DFCA	Inter RENF	10,00	Tarif horaire
DFCA	Inter PEC	18,00	Tarif horaire
DFCA	BULATS	60,00	Tarif plein
DFCA	Certificat universitaire RENF	75,00	Tarif par ECTS
DFCA	Diplôme de compétence en langue	100,00	Tarif plein
DFCA	Certificat universitaire	150,00	Tarif par ECTS
DFCA	Certificat universitaire Polytech	220,00	Tarif par ECTS
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Entretien de faisabilité	500,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Jury	1000,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement	1200,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Jury	1800,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Jury (Doctorat)	1800,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement + Jury	2200,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement	2500,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement + Jury (Doctorat)	3000,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement + Jury	4300,00	Tarif plein
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement + Jury + Faisabilité	4800,00	Tarif plein
DLST	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire
DLST	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
DLST	DAEU	11,00	Tarif horaire
Droit	Licence Droit parcours droit-eco-gestion FC	10,00	Tarif horaire
Droit	Preparation au concours d entree à l Ecole Nationale Superieure de Securite Sociale (EN3S) RENF	50,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pédagogique redoublant (DU CEJ et CEJS)	80,00	Tarif plein
Droit	EAD Supports pédagogique CEJS pour étudiants L3 en REINS uniquement en 2020/2021 RENF	80,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Redoublant Capacité	95,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires RENF	100,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique (DU CEJ et CEJS)	110,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques RENF	125,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Droit	EAD DU CEJS pour étudiants L3 en REINS uniquement en 2020/2021 RENF	125,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF	125,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Capacité	130,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Redoublant L1	140,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie RENF	150,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Redoublant M2 SID	155,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Redoublant L2	170,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique Redoublant L3 M1	185,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique L1	190,00	Tarif plein
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange RENF	200,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique L2	230,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacite 1 - 2 RENF	250,00	Tarif plein
Droit	EAD Licence RENF	250,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique L3 M1	250,00	Tarif plein
Droit	EAD Support pedagogique M2 SID	250,00	Tarif plein
Droit	EAD Master 1 RENF	280,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) Devoirs à distance FC RENF	380,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) presentiel RENF	380,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit RENF	400,00	Tarif plein
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature RENF	500,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux RENF	1000,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit Annee 4 FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD Capacite 1 - 2 FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD Licence FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Licence generale Droit FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) Devoirs à distance FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Preparation à l examen d entree au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) presentiel FC	1200,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Droit	Preparation au concours d entree à l Ecole Nationale Superieure de Securite Sociale (EN3S) FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD Master 1 FC	1400,00	Tarif plein
Droit	Master 1 FC	1400,00	Tarif plein
Droit	EAD Master 2 SID 1ere inscription RENF	1600,00	Tarif plein
Droit	EAD Master 2 SID FC	2000,00	Tarif plein
Droit	Master 2 FC	4200,00	Tarif plein
Droit	Master 2 Droit de la Banque FC	4608,00	Tarif plein
Droit	Master 2 Droit des entreprises - Juriste conseil d affaires FC	8000,00	Tarif plein
Eco	Licence professionnelles	9,15	Tarif horaire
Eco	Licence Economie et gestion	10,00	Tarif horaire
Eco	Master 1	12,00	Tarif horaire
Eco	Master 2	14,00	Tarif horaire
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant moins de 30 credits RENF	255,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 si redoublant moins de 30 credits RENF	285,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Eco	EAD Master 2 si redoublant moins de 30 credits RENF	450,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant 30 credits ou + RENF	510,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant moins de 30 credits FC	510,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 si redoublant 30 credits ou + RENF	570,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 si redoublant moins de 30 credits FC	570,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 si redoublant 30 credits ou + RENF	900,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 si redoublant moins de 30 credits FC	900,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion RENF	1020,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant 30 credits ou + FC	1020,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 RENF	1140,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 si redoublant 30 credits ou + FC	1140,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 RENF	1800,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 si redoublant 30 credits ou + FC	1800,00	Tarif plein
Eco	EAD Licence Economie et gestion FC	2040,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 1 FC	2280,00	Tarif plein
Eco	EAD Master 2 FC	3600,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
INSPE	Master Metiers de l enseignement, de l education et de la formation	12,00	Tarif horaire
INSPE	Préparation au concours Capet Agrégation Sciences Industrielles de l'Ingénieur	15,00	Tarif horaire
INSPE	DU Promouvoir la motivation et le bien être à l'école : fondements psychologique et application en classe PROmoBE	1050,00	Tarif plein
INSPE	DU Formation Continue Métier Professeur des écoles (CoMèPE)	1950,00	Tarif plein
IAE	DIU Diplome Etudiant Entrepreneur	500,00	Tarif plein
IAE	Matiere IAE FC	600,00	Tarif par UE
IAE	UE IAE FC	1200,00	Tarif par UE
IAE	Tous diplomes (L-M) FC	2500,00	Tarif plein
IAE	DU International Business (IB)	3000,00	Tarif plein
IAE	Licence professionnelle Assurance, banque, finance : charge de clientele	6300,00	Tarif plein
IAE	Licence professionnelle Commerce et distribution parcours Distrisup management	6300,00	Tarif plein
IAE	Licence professionnelle Organisation et gestion des etablissements hoteliers et de restauration	6300,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Management des systemes d'information et organisation	7000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Management et Administration des Entreprises CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Pilotage de projets et valorisation	7000,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IAE	Master Banque et Finance site Valence CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Communication marketing et digitale site Valence CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Controle de gestion et audit organisationnel CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Management de la chaine logistique CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Management strategique des achats CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Management strategique des ressources humaines CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master Marketing digital et e-commerce CP	7000,00	Tarif plein
IAE	Master 1 Management et Administration des Entreprises FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Banque et finance FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Communication marketing et digitale FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Controle de gestion et audit organisationnel FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Management de la chaine logistique FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Management et Administration des Entreprises 32 FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Management strategique des ressources humaines FC	8000,00	Tarif plein
IAE	Master 2 Marketing digital et e-commerce FC	8000,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IAE	Master 2 Management strategique des achats FC	9500,00	Tarif plein
IM2AG	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 hors alterannce	16,00	Tarif horaire
IM2AG	Preparation à l agregation de Mathematiques FC	16,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 MIAGE	19,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 Cybersecurite et Informatique Legale	20,00	Tarif horaire
IM2AG	Master 2 Genie informatique	20,00	Tarif horaire
IM2AG	DU Informatique et sciences du numerique Exo Rectorat	300,00	Tarif plein
IM2AG	DIU Enseigner l'informatique au Lycée	1663,00	Tarif plein
IM2AG	DU Informatique et sciences du numerique FC	2250,00	Tarif plein
IM2AG	DISPRUT - transfo numérique et écoresponsable	3500,00	Tarif plein
IM2AG	Licence MIAGE parcours e-MIAGE	5460,00	Tarif plein
IUGA	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle Guide conferencier	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IUGA	Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la protection de l environnement	12,00	Tarif horaire
IUGA	Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	12,00	Tarif horaire
IUGA	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
IUGA	Master 1 Urbanisme et amenagement	14,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Urbanisme et amenagement parcours Design Urbain	16,00	Tarif horaire
IUGA	Diplôme d'Université Cartographie, Systèmes d'information géographique et Analyse de données	17,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Geographie amenagement environnement developpement parcours maitrise d ouvrage du batiment	19,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Urbanisme et amenagement parcours Urbanisme et cooperation internationale	19,00	Tarif horaire
IUGA	Master 2 Urbanisme et amenagement parcours Urbanisme et projets urbains	19,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Assurance Banque Finance : charge de clientele parcours Management financier et marketing des services	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Commercialisation de produits et services parcours Commercialisation, Gestion et Marketing du secteur vitivinicole	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux parcours Management des approvisionnements et de la chaine logistique	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Management des activites commerciales parcours Actions de commercialisation de produits touristiques	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Creation et reprise de la PME-PMI	10,50	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la comptabilite : revision comptable	10,50	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de l Informatique : Conception, Developpement et test de logiciels parcours Codage d Applications et de Systemes Informatiques Repartis (CASIR)	13,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Management de la PME-PMI	15,00	Tarif horaire
IUT Valence	Licence professionnelleion Metiers des reseaux informatiques et telecommunications parcours Administration et SecUrite des Reseaux (ASUR)	16,00	Tarif horaire
IUT Valence	UE IUT Valence	25,00	Tarif par UE
IUT1	DUT RENF	9,15	Tarif horaire
IUT1	Licence professionnelle RENF	9,15	Tarif horaire
IUT1	DUT FC	12,00	Tarif horaire
IUT1	Licence professionnelle FC	13,00	Tarif horaire
IUT1	DUT Orange FC	13,20	Tarif horaire
IUT2	EAD DUT RENF	4,58	Tarif horaire
IUT2	Preparation au diplome d'état de la jeunesse, de l'education populaire et du sport	8,90	Tarif horaire
IUT2	DUT Alternance FC	9,15	Tarif horaire
IUT2	DUT FC exo	9,15	Tarif horaire
IUT2	EAD DUT FC	9,15	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelles Metiers du social FC	9,15	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DCG FC	9,15	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IUT2	Preparation au Diplome d Etat d Educateur FC	9,15	Tarif horaire
IUT2	Modules DUT	10,00	
IUT2	EAD Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la comptabilite : fiscalite FC RENF	10,20	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelles Metiers du Tertiaire	10,50	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelles Metiers du Tertiaire Alternance	10,50	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DSCG FC	11,00	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Metiers du Technique Alternance	11,50	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelles Metiers de la statistique FC	11,50	Tarif horaire
IUT2	Licence Economie gestion Alternance	12,00	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelles Metiers de l Informatique Alternance	13,00	Tarif horaire
IUT2	Licence professionnelle Metiers de la Sante Alternance	14,00	Tarif horaire
IUT2	Modules Licence Professionnelle qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours management intégré	14,00	Tarif horaire
IUT2	Preparation aux concours de la fonction publique categorie B	15,00	Tarif horaire
IUT2	DU Développer des compétences psychosociales (CPS)	17,50	Tarif horaire
IUT2	DU Egalité Femmes/Hommes	19,85	Tarif horaire
IUT2	Preparation au DCG RENF	850,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
IUT2	Preparation au DSCG RENF	850,00	Tarif plein
LE	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
LE	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire
LE	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais RENF	15,30	Tarif horaire
LE	Licence professionnelle Commerce international parcours AIE	16,00	Tarif horaire
LE	Master 2 hors alterannce	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d Allemand FC	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d anglais FC	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d espagnol FC	16,00	Tarif horaire
LE	Preparation à l agregation d italien FC	16,00	Tarif horaire
LE	Master 2 Langues etrangeres appliquees parcours NTCI	18,00	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais FC	20,40	Tarif horaire
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
LLASIC	Master Didactique des langues parcours FLES 1an RENF	8,00	Tarif horaire
LLASIC	DU FLE presentiel FC RENF	10,00	Tarif horaire
LLASIC	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
LLASIC	DAEU	11,00	Tarif horaire
LLASIC	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire
LLASIC	Master2 Information et communication CEP RENF	12,50	Tarif horaire
LLASIC	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 1 DDL parcours 3FE	14,00	Tarif horaire
LLASIC	Licence professionnelle Metiers du numerique FC	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master Didactique des langues parcours FLES1an FC	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master2 Information et communication CEP DE	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Preparation à l agregation de Lettres classiques FC	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Preparation à l agregation de Lettres modernes FC	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master 2 DDL parcours 3FE	16,00	Tarif horaire
LLASIC	Master2 Information et communication CEP FC	25,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) RENF	720,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) FC	7200,00	Tarif plein
LLASIC	DU Agents 114 FC	45595,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	720,00	Tarif plein
Medecine	DIU Colposcopie et pathologie genitale liee a HPV	795,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie endovasculaire	804,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie exoneration si dispense enseignement	1000,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de l'obesite	1050,00	Tarif plein
Medecine	DIU Arthroscopie	1056,00	Tarif plein
Medecine	DIU Psychiatrie Legale	1100,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	1200,00	Tarif plein
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Assistance Respiratoire	1500,00	Tarif plein
Medecine	DU Sexualite, Contraception et IVG	1508,00	Tarif plein
Medecine	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d'etablissement d'hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD	1535,00	Tarif plein
Medecine	DU Art therapie	1836,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie	2000,00	Tarif plein
Medecine	DIU Construction et coordination parcours de sante	2300,00	Tarif plein
Medecine	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation générale sciences médicales (A1)	10,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation générale sciences médicales (A2)	10,00	Tarif horaire
Medecine	Master 1 Ingenierie de la sante	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A1)	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A2)	14,00	Tarif horaire
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A3)	14,00	Tarif horaire
Medecine	Master 2 Ingenierie de la sante	16,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	Maladies à prévention vaccinale chez le senior	156,00	Tarif plein
Medecine	Réunions CPDPN	195,00	Tarif plein
Medecine	Dermatoses inflamatoires	216,00	Tarif plein
Medecine	Favoriser le Parcours de soins - Filière Gériatrique et gérontologique	240,00	Tarif plein
Medecine	Filière gériatrique et gérontologique coordination médico-sociale	240,00	Tarif plein
Medecine	Techniques de soins infirmiers en gériatrie	240,00	Tarif plein
Medecine	Capacite Medecine (toutes)	300,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie de l'appareil locomoteur liee à la pratique du sport	700,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie doppler (A2)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Imagerie cardio-vasculaire diagnostique et therapeutique (A2)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	840,00	Tarif plein
Medecine	DIU Exploration reeducation des troubles de l equilibre	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine foetale	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prevention du tabagisme	901,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	DIU Le sommeil et sa pathologie	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A1)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Neuro reanimation	904,00	Tarif plein
Medecine	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	924,00	Tarif plein
Medecine	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	960,00	Tarif plein
Medecine	DIU Psychiatrie generale (A3)	1002,00	Tarif plein
Medecine	DIU Formation des professionnels de sante à la prise en charge de la douleur	1008,00	Tarif plein
Medecine	DIU Radiologie interventionnelle en cancerologie	1068,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des traumatismes severes	1088,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques addictives	1100,00	Tarif plein
Medecine	DIU Nutrition clinique et metabolisme	1200,00	Tarif plein
Medecine	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou echographique	1261,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion des risques en sante	1296,00	Tarif plein
Medecine	DU Plaies et cicatrisation	1296,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A1)	1300,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A2)	1300,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie chirurgicale du genou	1300,00	Tarif plein
Medecine	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie	1307,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A1)	1350,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A2)	1350,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapeutiques anti-infectieuses	1355,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main (A1)	1380,00	Tarif plein
Medecine	DIU Posturologie clinique	1400,00	Tarif plein
Medecine	DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1400,00	Tarif plein
Medecine	DU Traumatologie à l usage de l urgentiste	1452,00	Tarif plein
Medecine	DIU Qualification à l exercice de medecine generale (probatoire)	1500,00	Tarif plein
Medecine	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l urgentiste	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	1508,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	1560,00	Tarif plein
Medecine	DU Sante, solidarite, precarite	1584,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1700,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Medecine	DIU Infectiologie du sujet age	1701,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A3)	1799,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A4)	1799,00	Tarif plein
Medecine	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	1799,50	Tarif plein
Medecine	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	1900,00	Tarif plein
Medecine	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	1920,00	Tarif plein
Medecine	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	1932,00	Tarif plein
Medecine	DIU Infirmier-e en sante au travail	2286,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A1)	4788,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A2)	4788,00	Tarif plein
Medecine	DU Qualification à l exercice de medecine generale	8496,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main (A2)	Non ouvert en 20-21	
Medecine/Pharma	Diplôme de formation générale sciences médicales	10,00	Tarif horaire
Medecine/Pharma	Auditeur libre	170,00	Tarif plein
Medecine/Pharma	Redoublant	300,00	Tarif plein
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours	491,40	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A2)	645,05	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A1)	809,95	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire	1455,00	Tarif plein
Pharmacie	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Dplôme de formation générale sciences Pharmaceutique (A2)	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation générale sciences Pharmaceutique (A3)	10,00	Tarif horaire
Pharmacie	Master 1 Ingenierie de la sante	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A1)	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A2)	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A3)	14,00	Tarif horaire
Pharmacie	Licence professionnelle Securite et prevention du risque alimentaire	16,00	Tarif horaire
Pharmacie	Master 2 Ingenierie de la sante	16,00	Tarif horaire
Pharmacie	Licence professionnelle Bio- industries et biotechnologies	17,00	Tarif horaire
Pharmacie	DIU Sante, Dietetique et Physionutrition	1180,00	Tarif plein
Pharmacie	Education Therapeutique du Patient (niveau 1)	1200,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Thérapeutiques et microbiotes	1200,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
Pharmacie	DU Physionutrition Clinique et Biologique	1350,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Phytotherapie et Aromatherapie Clinique	1496,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Orthopedie	1517,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Pratiques avancees en Pharmacie clinique	1650,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Education Therapeutique du Patient	1716,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Sterilisation hospitaliere	1850,00	Tarif plein
PHITEM	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire
PHITEM	Preparation Agregation Physique-Chimie FC	12,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle IPP	14,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Ingenierie nucleaire	15,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 hors alterannce	16,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 EEA parcours CSE	17,00	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle CSH	17,50	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 EEA parcours MISTRE	18,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
PHITEM	Master 2 Mecanique parcours SIM	18,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Nanosciences et nanotechnologies parcours IMN	18,00	Tarif horaire
PHITEM	Master 2 Mecanique parcours GM	18,50	Tarif horaire
PHITEM	Licence professionnelle PPRS	19,00	Tarif horaire
PHITEM	DU Batiment durable - Tarif CMVRH	Non ouvert en 20-21	
PHITEM	DU Batiment durable FC	Non ouvert en 20-21	
POLYTECH	Ingenieur 3e annee hors alternance	14,00	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur 4e annee hors alternance	16,00	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur 5e annee hors alternance	17,00	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur Geotech 5e annee	17,50	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur PRI 5e annee	17,50	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur 3e - 4e - 5e Alternance	18,00	Tarif horaire
POLYTECH	Ingenieur SIRTLIP 5e annee	20,00	Tarif horaire
SDL	Positionnement sans tuteur	8,00	Tarif plein
SDL	Positionnement avec tuteur	12,00	Tarif plein
SDL	Apprentissage en autonomie libre	50,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
SDL	Ateliers (4)	50,00	Tarif plein
SDL	Ateliers (8)	74,00	Tarif plein
SDL	Cours présentiel (par semestre)	155,00	Tarif plein
SDL	Stages intensifs	160,00	Tarif plein
SDL	Apprentissage en autonomie guidée	214,00	Tarif plein
SHS	Licence generale Psychologie	4,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Sciences de l education	4,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale Sociologie	4,00	Tarif horaire
SHS	Licence generale MIASHS	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Metiers du livre et de l edition	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 MIASHS parcours DCISS	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 MIASHS parcours SSD	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 MIASHS parcours WIC	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Psychologie	5,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Sciences de l education	6,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Neuropsychologie et neurosciences	6,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours SIRS	7,00	Tarif horaire
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours VST	7,00	Tarif horaire
SHS	DU Psychologie positive RENF	8,00	Tarif horaire
SHS	DU Psychologie positive FC	10,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Recherche en psychologie	10,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours DCISS Regime special	11,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Neuropsychologie de l enfant	11,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours WIC Regime special	12,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours DCISS Regime normal	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours WIC Regime normal	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 MIASHS parcours SSD	13,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie du travail	13,00	Tarif horaire
SHS	Licence professionnelle Assistant RH	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences de l education parcours Ingenierie de la formation professionnelle	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours SIRS	14,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours VST	14,00	Tarif horaire

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
SHS	Master 2 Metiers du livre et de l edition	15,00	Tarif horaire
SHS	Master 2 Psychologie clinique	19,00	Tarif horaire
SHS	Module court Neuro psychologie de l enfant	20,00	Tarif horaire
SHS	Module court Gestion du stress RENF	300,00	Tarif plein
SHS	Module court Gestion du stress	750,00	Tarif plein
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO) (Module 40h)	1015,00	Tarif plein
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO) (Module 50h)	1270,00	Tarif plein
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO)	3600,00	Tarif plein
STAPS	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire
STAPS	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire
STAPS	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire
STAPS	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe RENF	20,00	Tarif par ECTS
STAPS	Master 1 Mouvement ergonomie handicap Kine	32,93	Tarif horaire
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe FC	50,00	Tarif par ECTS
STAPS	Certificat de competences Sauvetage aquatique FC	330,00	Tarif plein

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif
STAPS	DU Directeur sportif de structure professionnelle de basket-ball	4500,00	Tarif plein
STAPS	DU en trail running	1900,00	Tarif plein

ANNEXES 4

Année universitaire concernée : 2020-21 Date de la demande 26 novembre 2019

Composante : IUT VALENCE
Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Nicolas Robert

Référent administratif : Françoise Cogne

Domaine de la formation SHS

Type de formation : ☒ DU

Intitulé de la formation : Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism

Etablissement(s) partenaire(s) : Karelia University of applied sciences, Joensuu Finlande
Université du Monténégro, faculté de tourisme à Kotor

Régime (FI/FC) : X FI X FC

Modalités : ☒ Présentiel
Effectif prévisionnel formation initiale : 10
Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 2

Date validation en Conseil de composante 24/03/2020
(Préalable obligatoire avant passage en CFVU) Fournir l'extrait du relevé de décision

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)**

Le Diplôme Universitaire Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism (DU BM option WFHT) remplace le DU FAV qui était proposé jusqu'en 2019 à l'IUT de Valence. Cette formation qui était trop orientée sur le tourisme peinait à recruter des étudiants étrangers. Son utilité consiste à proposer une formation totalement enseignée en anglais (seule formation de la sorte à Valence) ce qui contribue à l'internationalisation de l'IUT de Valence et permet une réciprocité des accords d'échange (les étudiants ERASMUS sont de plus en plus désireux de pouvoir étudier en anglais, plutôt qu'en Français)

Un tel DU au niveau L3 en anglais est très peu représenté dans l'offre d'études supérieures en France

Le nouveau DU BM option WFHT prévoit une mutualisation de certains cours avec la licence de Management de l'IAE de Grenoble (proposée sur le campus de Valence) pour profiter de l'orientation internationale de cette formation (Certification EPAS en cours) dont une large partie des cours sont dispensés en anglais
Le futur DU contribue à former des profils internationaux sur des postes intermédiaires en management, avec une orientation vers la gestion des ressources touristiques et patrimoniales qui sont des marqueurs de la région Auvergne-Rhône Alpes.

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir**

Le but est de former des étudiants au management en général et plus particulièrement au management des activités oenotouristiques, gastronomiques et patrimoniales. La focalisation du DU sur ces secteurs peut aussi bien servir de simple champ d'application pour les connaissances et compétences transmises dans la formation que comme une spécialisation pour des étudiants qui voudraient se spécialiser dans le management du secteur du tourisme et des loisirs.
Les compétences acquises lors du DU relèvent principalement des champs suivants (entre autres) :

- Analyser les besoins du client
- Recueillir et analyser les informations relatives à un marché
- Analyser les données socio-économiques d'un territoire
- Élaborer un projet de développement local
- Réaliser un plan marketing
- Réaliser une étude technique et commerciale
- Élaborer le plan média de mise sur le marché d'un produit
- Concevoir des supports de promotion des produits
- Animer une réunion / Piloter un groupe de travail

Le public visé

Des étudiants étrangers et français ayant déjà validé 120 ECTS et pouvant attester d'un niveau B1 en anglais (certification demandée)

- **Débouchés professionnels (exemples)**

Les débouchés de cette formation courte dépendront des complémentarités du DU avec le socle de compétences déjà détenu par l'étudiant.
D'une manière générale, le DU ouvre à toute une palette de métiers dans les domaines suivants (+ références aux fiches ROME) :

- Le support à l'entreprise : Management et gestion d'enquêtes (M1404), Assistanat de direction (M1604), Assistanat technique et administratif (M1605), Direction de petite ou moyenne entreprise (M1302)
- Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes : Administration des ventes (M1701), Management et gestion de produit (M1703), Management relation clientèle (M1704), Marketing (M1705) Assistanat commercial (D1401)
- Service à la personne et à la collectivité : Développement local (K1802)

- Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation : Accueil touristique (G1101), Promotion du tourisme local (G1102), Conception de produits touristiques (G1301), Réception en hôtellerie (G1703)

Organisation des enseignements

Période de la formation : de janvier à avril inclus en présentiel, jurys 5 semaines après la fin des cours.

Durée de la formation : 4 mois + 3 semaines de stage possibles en mai.

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : Entre 242 et 246 heures de présentiel selon le cours électif choisi

La formation compte 150 h d'enseignement spécifique au DU, le reste étant mutualisé avec la L3 Management de l'IAE de Grenoble.

Nombre d'ECTS : 30. Les ECTS qui ne relèvent pas de la formation mutualisée avec la Licence 3 en Management, ne présentent pas les garanties de reconnaissance automatique qui s'attachent aux crédits classiques. Pour autant, l'organisation des enseignements du DU répond aux mêmes exigences que toutes les autres formations universitaires délivrées au sein de l'IUT.

STAGES:
☒ Oui
Durée : 3 semaines

Période : Avril - mai
L'équipe pédagogique se réserve la possibilité de prolonger cette durée en fonction de la pertinence du projet de stage.

Modalité de stage : Stage, éventuellement remplaçable au choix de l'étudiant, par la rédaction d'un rapport d'étude sur une problématique liée au tourisme **(voir la rubrique Mémoire du RDE)**

Le choix de l'étudiant devra être notifié à l'équipe pédagogique (responsable de la formation + gestionnaire de scolarité) au plus tard 15 jours avant la date de début théorique du stage.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : selon motivation et cohérence du projet professionnel.

Pour qu'une candidature à l'entrée à cette formation soit recevable, les étudiants doivent justifier :
— soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui du DU BM WFHT
— soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence en France ou à l'étranger ;
— soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau ~~VI~~ ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ;
— soit de l'une des validations des acquis de l'expérience ou d'une validation des acquis professionnels

Conditions d'admission : 120ECTS dans les domaines des langues, du tourisme et de la gestion au sens large) + 600 au TOEIC

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :
Précisez sous quelle forme et avec quel établissement
Partenariat d'enseignement avec l'université Karelia , University of applied sciences,(Joensuu, Finlande)
Et avec l'Université du Monténégro, faculté de Tourisme à Kotor (Monténégro)

Internationalisation de la formation.
Organisation d'une semaine de séminaire au cours duquel 2 enseignants de l'université de Karelia viendront dispenser leurs cours (Finance / Management appliqués à des projets de tourisme)

La DGD RTI devra-t-elle être associée : ? Oui

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdfvu_annexe_fin_creation_DUDIU_201901)

Tarifs Formation initiale : 1800€

Tarifs Formation continue : 2500 €

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Deguilhem PRENOM : Anne

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : OUI

Règlement des études
des diplômes

Année universitaire : 2020-2021

Composante : Institut universitaire de technologie Valence (IUT Valence)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Création

Formation

Intitulé de la formation : Diplôme Universitaire Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 24/03/2020

Date de passage en CFVU : avril 2020

Etablissement partenaire : Un accord existe avec Karelia University of applied Studies (Joensuu, Finlande). Un autre accord est en construction avec la Faculté de Tourisme de l'Université du Monténégro (à Kotor)

Responsable pédagogique : Nicolas ROBERT

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		10
Formation continue		2
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Formation permanente		

Préciser le niveau de la formation : Niv 6

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt RNCP : Non

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Ce Diplôme Universitaire dispensé en anglais propose, en un semestre, de former les étudiants au management avec le tourisme comme domaine d'application

L'industrie touristique s'impose aujourd'hui comme un secteur d'activité majeur en France.

La région Auvergne Rhône-Alpes soutient activement le développement économique du territoire notamment dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche qui accueillent de nombreux touristes français et étrangers ; une clientèle attirée par le patrimoine naturel et les attraits dont dispose la région tels que l'œnotourisme, le tourisme gastronomique ou bien encore le patrimoine culturel.

Afin de s'inscrire dans cette double dynamique de valorisation du patrimoine local et de rayonnement international (incarné par la nouvelle marque de territoire : « Vallée de la Gastronomie – France »), l'IUT de Valence souhaite proposer une formation : le diplôme universitaire " Business Management , dont l'appellation anglaise est la suivante : « Diplôme Universitaire Business Management option Wine, Food and Heritage Tourism ».

Cette formation a pour objectif majeur d'offrir à des étudiants des connaissances à la fois théoriques et pratiques en management des organisations avec un domaine d'application privilégié : le secteur touristique et la gastronomie.

Elle permettra aux étudiants de développer des connaissances transversales en s'appuyant sur un socle de matières générales en management, dans le cadre de cours mutualisés avec le Parcours Management de la lience 3 d'Economie-Gestion proposée conjointement par l'IUT de Valence et l'IAE de Grenoble. Elle proposera en outre un ensemble de cours tenant compte de la diversité culturelle des étudiants, pour bien appréhender un secteur où la France dispose d'atouts incontestables : le Tourisme et la Gastronomie. Grâce à ces cours et à un séminaire innovant de deux semaines, les connaissances en management trouveront un terrain d'application stimulant et en résonnance avec l'environnement local.

La option du DU permet une ouverture aux problématiques internationales et sectorielles de l'économie touristique grâce à l'étude des entreprises du secteur et de leurs marchés à dimension internationale. C'est le cas d'entreprises emblématiques telles que Chapoutier, Valrhona, Revol, Groupe Pic…

Les grandes questions appréhendées dans le management du tourisme (labélisation qualité, connaissance des différents partenaires internationaux et des cadres légaux afférant aux différents pays) permettront aux étudiants du programme d'affiner leurs compétences en termes d'outils de commercialisation et de management (outils de communication, de négociation, de gestion de projets et d'événementiel)

La dimension internationale sera la clé de voûte de cette formation d'un semestre (12 semaines, hors stage) puisque celle-ci s'adresse essentiellement à un public étranger (non-francophone), de niveau Bac+ 2 au minimum avec des enseignements dispensés exclusivement en langue anglaise (hors cours de FLE). L'intégration du groupe à une classe d'étudiants français pour une large partie des enseignements, permettra aux étudiants du DU d'avoir des échanges avec des français et de collaborer avec eux dans le cadre de travaux de groupe.

Le DU peut aussi bien convenir à un étudiant qui veut suivre une formation générale en management, qu'à des étudiants cherchant à s'orienter dans le tourisme : la spécialité permet de former des profils techniques disposant des qualifications et compétences nécessaires pour occuper des fonctions dans

des entreprises touristiques internationales. Dans cette perspective, la formation entend amener les étudiants à :

-Concevoir, organiser et gérer des produits et services touristiques dans un contexte international.

-Mener des actions d'expertise en management touristique en maitrisant les outils de management, de gestion et de communication.

-Maitriser des outils de communication concernant les outils médias et hors médias : savoir mettre en place un plan de communication : communication évènementielle et communication via les réseaux sociaux en mettant en place des stratégies de webmarketing.

-Négocier dans un contexte interculturel.

Les métiers visés peuvent être les suivants : responsable clientèle groupe (site de tourisme et de loisirs), chef de marché distributeurs professionnels (autocariste, tour operator, agence de voyage), chef de marché événementiel, agent touristique international, commercial chargé de clientèle internationale.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Pour qu'une candidature à l'entrée à cette formation soit recevable, les étudiants doivent justifier :

— soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui du DU BM WFHT

— soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence en France ou à l'étranger ;

— soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau VI ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ;

— soit de l'une des validations des acquis de l'expérience ou d'une validation des acquis professionnels

2.2 Conditions d'admission

Le recrutement s'effectuera après examen des dossiers, selon le calendrier de candidature défini avec le service scolarité en tenant compte du fait que ce DU se déroule au semestre de printemps (de façon à permettre des inscriptions pendant le premier semestre universitaire)

Les candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle devront justifier d'un niveau de langue suffisant pour suivre les enseignements exclusivement dispensés en langue anglaise.

Un score TOEIC d'un minimum de 600 points sera exigé, ou équivalent (IELTS=5.5, Cambridge University=FCE, TOEFL, Bulats,...).

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : de janvier à avril inclus en présentiel, jurys 5 semaines après la fin des cours.

Durée de la formation : 4 mois + 3 semaines de stage possibles en mai.

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : Entre 242 et 246 heures de présentiel selon le cours électif choisi

La formation compte 150 h d'enseignement spécifique au DU, le reste étant mutualisé avec la L3 Management de l'IAE de Grenoble.

Nombre d'ECTS : 30. Les ECTS qui ne relèvent pas de la formation mutualisée avec la Licence 3 en Management, ne présentent pas les garanties de reconnaissance automatique qui s'attachent aux crédits classiques. Pour autant, l'organisation des enseignements du DU répond aux mêmes exigences que toutes les autres formations universitaires délivrées au sein de l'IUT.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

- Tous les enseignements sont dispensés en anglais
- La 1ère session ne comporte que du contrôle continu
- La 2ème session éventuelle n'est évaluée que par examen terminal

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Avec la L3 Management de l'IAE (sur le campus de Valence) : Strategic Management, Corporate Social Responsability, International Marketing, Business Game, International Business.

Le séminaire final:

Fin avril est organisé un séminaire de 2 semaines, représentant au total 36 heures portant sur les domaines de l'œnotourisme, de la gastronomie et du tourisme patrimonial. Il permet notamment de mener à bien des projets de groupe, de réaliser des sorties sur le terrain.

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Oui

Durée du stage : 3 semaines.

L'équipe pédagogique se réserve la possibilité de prolonger cette durée en fonction de la pertinence du projet de stage.

Période du stage : Avril- Mai

Modalité de stage : Stage, éventuellement remplaçable au choix de l'étudiant, par la rédaction d'un rapport d'étude sur une problématique liée au tourisme (voir ci-après la rubrique Mémoire)

Le choix de l'étudiant devra être notifié à l'équipe pédagogique (responsable de la formation + gestionnaire de scolarité) au plus tard 15 jours avant la date de début théorique du stage.

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Mémoire, rapports, projet tuteuré

Mémoire : Si l'étudiant n'a pas choisi ou trouvé de stage, un rapport d'étude sur une problématique de management du secteur touristique devra être rendu au secrétariat pédagogique de la formation 1 semaine avant la fin de la formation.

Rapport de stage : Si l'étudiant a choisi et trouvé un stage, le rapport de stage devra être rendu informatiquement à l'enseignant responsable du stagiaire dans la semaine suivant la fin du stage.

Projets tuteurés : Non concerné

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire.

Toute absence devra être justifiée.

Absences aux examens :

Pour les absences justifiées :

* si le temps le permet d'ici à la tenue du jury de session 1, une épreuve de rattrapage pourra être proposée aux étudiants concernés.

* si l'absence justifiée court jusqu'après la date du jury de session 1, alors les étudiants concernés se verront attribuer la note 0 dans la matière correspondante pour la session 1.

* si l'absence justifiée court jusqu'après la date du jury de session 2, alors les étudiants concernés seront considérés comme défaillants à la matière, à l'UE et à l'année pour la session 2

Pour les absences injustifiées :

* il n'y aura pas de session de rattrapage et les étudiants concernés seront considérés comme défaillants à la matière, à l'UE et à l'année.

Si le rapport ou le mémoire n'est pas rendu dans les temps (cf Article 4), les étudiants concernés se verront attribuer une note de 0 à la matière "Internship or Industry Research Project" de l'UE 4

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du .

Jury session 1 : 5 semaines après la fin des cours

Jury session 2 : fin juin

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Le DU sera délivré si l'étudiant obtient la moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Toutes les UE peuvent se compenser entre elles sans note éliminatoire.

Les étudiants qui suivront le DU dans le cadre d'un échange universitaire pourront, en accord avec leur université d'origine, utiliser les ECTS acquises dans le cadre du DU pour valider un semestre d'étude au niveau L3 en France.

Article 7 : Redoublement

Il n'y a pas de redoublement possible.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1800€

Tarifs Formation continue : 2500€

Exonération : Gratuit pour une inscription dans le cadre d'un séjour ERASMUS

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

UGA Université Grenoble Alpes

UFR : IUT DE VALENCE

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2020/2021

Année Universitaire : 20-21 Spring semester
IUT VALENCE
Diplôme : Diplôme Universitaire (DU)
intitulé : Business Management option Wine Food and Heritage Tourism
Responsable pédagogique : Nicolas ROBERT

Nature et Intitulé de l'UE		Année et Intitulé du Parcours de rattachement des UE	NOMBRE D'HEURES			CONTRÔLE DES CONNAISSANCES									
						1ère session					Session de rattrapage				
			CM	TD	TP	Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %
UE1 Mandatory Courses	ECTS														
Strategic Management	2,5	Avec L3		24	Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
Corporate Social Responsability	2,5	Avec L3		24	Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
International Marketing	2,5	Avec L3		24	Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
French as a Foreign Language (FLE)	3,5	Etudiants internationaux		36	Ecrit et/ou Or	100%									
Finance	2,0	Etudiants internationaux		18	Ecrit et/ou Or	100%									
Tourism Management	3,5	Etudiants internationaux		36	Ecrit et/ou Or	100%									
Cross Cultural Management	2,5	Etudiants internationaux		24	Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
UE2 Seminar					Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
Séminaire Wine, Food & Heritage in Rhône Valley (fin mars)	3,5	Etudiants internationaux		36	Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
UE3 Elective courses					Ecrit et/ou Or	100%				Non	Ecrit et/ou Oral			100%	
Business Game (Seminar in january)	2,5	Avec L3		20											
International business	2,5	Avec L3		24											
UE4 Personal Project															
Internship or Research Project	5,0	Individuel			Ecrit et/ou Or	100%									
Total ECTS / Semestre	27,5ECTS + 2,5 (au choix)		0,00	266,00	0,00										

Indicateurs 2017

COUTS DIRECTS	**Enseignement : Coût Heures TD Pondérée (EC-EA-HC-Vacations)**	**177 €**
	Heure vacataire chargée	**59 €**
	H. enseignant, hors enseignement : Coût Heure TD EC et EA	**54 €**

EC : Enseignant chercheur

EA : Autre enseignant

			UGA	DFCA	Composante
COUTS INDIRECTS UGA	**Masse salariale BIATOSS fonctions support**	Coût /stagiaire	**1 412 €**	**1 412 €**	
	Fonctionnement	Coût /stagiaire	**851 €**	**851 €**	

Dotation /étudiant	5 044 €

Charges directes DFCA

Charges directes de masse salariale/stagiaire	**114 €**
Charges directes de fonctionnement /stagiaire	**20 €**

Remplir Les cases jaunes en fonction du pack

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION (Offre non accréditée) (Public MIXTE)

IUT de Valence	Business Management option Wine Food and Heritage Tourism		Nombre de stagiaires	12
	Nombre de FC	2	Tarif fc	2 500
	Nombre Autres	3	Tarif autres	1 800
	Nombre d'étudiants Erasmus	7	Tarif Erasmus	0
	Nombre heures apprenants	246		

RECETTE FC				5 000 €	
RECETTE FI				5 400 €	
AUTRES RECETTES				0 €	
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL				10 400 €	
COÛTS DIRECTS					
COÛTS Enseignement Heures de formation		Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure	Coût total des heures de formation	
	Heures mutualisées IAE (titulaires) (cours en anglais=> coef 1,3)	48	230,10 €	3 644,78 €	1/3 DU 2/3 IAE
	Heures mutualisées IAE (vacataires)(cours en anglais=> coef 1,3)	92	77,20 €	2 343,79 €	1/3 DU 2/3 IAE
	Heures TD FLE (en français coef 1)	36	59,40 €	2 138,40 €	
	Heures TD vacataires spécifiques (en anglais, coef 1,3) finance, séminaire, tourism mgmt	90	77,20 €	6 948,00 €	
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT					
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat				
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)		54 €	0 €	
	Heure TD Enseignant (HC)	51	43 €	2 217 €	15h PRP + (2h suivi +1h de relecture /étudiant)
	Heure TD vacataire		59 €	0 €	
	Accueil, orientation, accompagnement, ingéniérie pédagogique FC				
	Heure CAT A par stagiaire		34 €	0 €	
	Heure CAT B par stagiaire	10	28 €	3 303 €	
	Heure CAT C par stagiaire		23 €	0 €	
	Cout moyen Biatos par stagiaire		28 €	0 €	
	Autres (honoraires de formation…)			0 €	
	Charges directes de la composante (Pack1)				
	Charges directes de masse salariale adm et financière		706 €	8 472 €	compté la moitié d'une année
	Charges directes de fonctionnement		426 €	5 106 €	compté la moitié d'une année
	Autres charges directes DFCA				
	Charges directes de masse salariale			0 €	
	Charges directes de fonctionnement			0 €	
	TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION			28 184 €	
COÛTS SPECIFIQUES					
	- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures…)			1 000 €	
	- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires…)				
	- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs…)			2 000 €	
	- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels…)			2 000 €	
	- Autres frais spécifiques			500 €	(FSDIE, BU, santé,...)
	TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			5 500 €	
I - TOTAL COÛTS DIRECTS				33 684 €	
MARGE SUR COÛTS directs	*(doit être > 0)*		*-223,9%*	-23 284 €	
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES" (10% des recettes)				1 040 €	
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II)				34 724 €	

MARGE SUR COÛTS COMPLETS *(doit être > 0)*	*-233,9%*	-24 324 €

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	**2 894 €**
dont coûts directs	2 807 €
dont coûts indirects	87 €
Coût complets de l'heure de formation	**11,76 €**
Marge sur coûts directs	-1 940 €
Marge sur coûts complets	**-2 027 €**

Pour les formations en FI, s'ajouteront les frais systématiques (FSDIE, BU, santé,...)

ANNEXE 5

7 mai 2020

VICE-PRESIDENCE FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Cadre règlementaire

L'article L6231-3 du Code du travail dispose ainsi que « tout centre de formation d'apprentis prévoit l'institution d'un conseil de perfectionnement dont la fonction est de veiller à son organisation et à son fonctionnement ».
Le décret d'application n°2019-1143 du 7 novembre 2019 précise les dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis, notamment leurs missions, leur organisation et le rôle du conseil de perfectionnement, codifiées dans le Code du travail.

Les statuts de l'établissement public expérimental Université Grenoble Alpes, dans leur article 3 relatif aux missions de l'établissement, intègrent sa mission d'apprentissage.

Composition

Sa composition est libre, mais reprend les principes de représentation des partenaires extérieurs et des acteurs de l'établissement, selon l'organisation du conseil de perfectionnement de Formasup.

La présidence du conseil de perfectionnement est assurée par un représentant d'une organisation représentative des salariés ou des employeurs, élu par le conseil de perfectionnement ou, à défaut, par le Vice-Président Formation continue, Apprentissage et Insertion professionnelle de l'Université Grenoble Alpes.

Le conseil de perfectionnement comprend :

- 10 représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, représentatives au plan national, extérieurs à l'organisme de formation et leurs suppléants,
- Sur arrêté du Président de l'UGA, 12 représentants du centre de formation d'apprentis de l'Université Grenoble Alpes (composantes ou services administratifs) dont un représentant de la direction de la formation continue et apprentissage et leurs suppléants,
- Sur désignation de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'UGA (CFVU), 1 représentant élu des personnels titulaire et son suppléant ainsi qu'1 représentant des étudiants de l'UGA et son suppléant.

Le conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif et pour une durée limitée, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et professionnelle. Le rectorat et sa mission de contrôle pédagogique des formations par l'apprentissage sont représentés de façon permanente en la personne d'un expert.

Les représentants des organisations représentatives des salariés et des employeurs extérieurs à l'organisme de formation qui siègent dans le conseil de perfectionnement sont désignés par les organisations représentatives intéressées.

Attributions

Le décret n°2019-1143 du 7 novembre 2019 prévoit que le conseil de perfectionnement examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis, notamment sur :

- Le projet pédagogique du centre de formation d'apprentis,
- Les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale,
- L'organisation et le déroulement des formations,
- Les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs,
- L'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre, au travers des interactions entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur enseignant ou de la tenue d'un livret de l'apprenti,
- Les projets de convention à conclure, en application des articles L. 6232-1 et L.6233-1, avec des établissements d'enseignement, des organismes de formation ou des entreprises,
- Les projets d'investissement,
- Les informations publiées chaque année, relatives notamment au taux d'obtention des diplômes ou aux taux de rupture des contrats d'apprentissage en application de l'article L. 6111-8.

Par ailleurs, il examine et débat sur:

- La consolidation des éléments financiers relatifs au CFA UGA
- Les ouvertures et fermetures de formations par l'apprentissage au sein de l'UGA

Mode de fonctionnement

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins deux fois par an, sur convocation de son Président, qui arrête l'ordre du jour. La première séance se déroulera courant octobre puis la seconde séance au mois de mars.

Le secrétariat du conseil de perfectionnement est assuré par la direction de la formation continue et de l'apprentissage (dfca-referent-apprentissage@univ-grenoble-alpes.fr) qui assure la préparation des réunions ainsi que la diffusion des comptes rendus et procès-verbaux des séances du conseil de perfectionnement. Les documents seront transmis au moins une semaine avant les séances.

Les comptes rendus des séances du conseil de perfectionnement sont transmis par courriel :

- Aux membres du conseil de perfectionnement,
- Au recteur d'académie.

Les frais de déplacement hors agglomération grenobloise sont pris en charge par l'UGA (sur le budget de la Direction de la Formation Continue et Apprentissage), selon les règles propres à l'établissement.

ANNEXE 6

Rappel statuts

- Statuts : CVE est une formation du CAc (paragraphe 3)
- Art 52 : Une commission vie étudiante est créée par **délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire** qui en fixe la **composition** et les modalités de désignation de ses membres. Elle décide également des **compétences** qu'elle lui délègue parmi celles dans le champ de la vie universitaire mentionnées à l'article 49 sans pour autant pouvoir lui déléguer **l'intégralité de ces dernières**.

Missions de la Commission vie étudiante

- Proposition de périmètre CVE et de délégations de la CFVU (statuts de l'EPE)
  - 10. (CFVU) Adopte les mesures globales permettant aux étudiants de développer des activités culturelles, sportives, associatives et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
  - 11.(CFVU) Adopte les mesures globales permettant le soutien de la vie associative des étudiants ;
  - 12. (CFVU) Propose des orientations de nature à améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants **(hors pédagogie),** notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, fait des propositions en ce qui concerne les services médicaux et sociaux

  - Elabore la politique de la vie étudiante, rédige un schéma directeur de la vie étudiante
  - Pilote et évalue la politique de vie étudiante (définition des indicateurs, etc)
  - Pilote l'utilisation des moyens dédiés à la vie étudiante dans le respect de l'enveloppe et du cadre stratégique défini par le conseil d'administration,
  - Pilote la programmation et le bilan CVEC sur proposition du comité ressource CVEC qu'elle soumet au conseil d'administration

Composition

- Pilotage : VPVE + VPE
- Secrétariat de séance par DVE
- 3 élus étudiants titulaire et 3 élus étudiants suppléants : désignés par la CFVU parmi élus CFVU ou CA
- 1 élu doctorant : ~~désigné par le CED~~ désigné par la CFVU parmi les élus doctorants de la commission recherche ou du Conseil du CED
- 2 élus personnels : désignés par la CFVU dont un issu des personnels élus de la CFVU et un issu des personnels élus du CA
- 6 VPE et équivalent des composantes académiques
- 6 représentants des composantes académiques (Directeur composante ou Directeur administratif ou VPVE et équivalent)
- 1 VPE CROUS
- 1 direction générale du CROUS
- 4 VP : VP Valence, VPCST, VP RSE, VP RTI
- Collectivités invitées : Metro, Valence, Région
- Invités : Rectorat, DGS, DGDF, ADUDA, DCCST, DGDRTI, DGD BAPSO, DirCom, SUAPS, CSU, SAH, CED, VP Numérique, VP Santé, VP Finance, CM OEIP +/- CM à venir
- 26 membres (12 étudiants soit 46%) + 19 invités
- Au moins 2 fois par an

ANNEXE 7

Commission d’attribution des marchés

Présidence

Le président est élu parmi les élus du conseil d’administration par l’ensemble des membres de la commission.

Composition

La commission d’attribution des marchés (CAM) est composée de cinq membres :

- Trois sont désignés par le CA parmi ses membres
- Deux désignés par le CAC parmi ses membres

Le directeur général des services de l’Université Grenoble Alpes ou son représentant est membre de la commission avec voix consultative.

Attributions

La CAM est saisie obligatoirement pour tous les marchés de fournitures et services dont le montant estimé est d’au moins 1 million d’euros HT et pour toutes les opérations de travaux dont le montant estimé est d’au moins 3 millions d’euros HT et ce en application des délégations de signature en vigueur.

Elle rend compte de ces décisions à la commission permanente dans la séance qui suit.

Mode de fonctionnement

Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le président peut inviter des membres à voix consultative à participer à la CAM, il peut s’agir :

- De membres de services techniques amenés à suivre l’exécution du marché
- De personnalités compétentes dans le domaine, objet du marché (maître d’œuvre, mandataire…)